



BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R53-2024-055

PUBLIÉ LE 28 MAI 2024

Sommaire

ARS /

- R53-2024-05-23-00003 - Arrêté constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie à SAINT-GERMAIN-EN-COGLES (35133)?? (1 page) Page 4
- R53-2024-05-21-00002 - Arrêté fixant la composition nominative du Comité de Protection des Personnes Ouest V (Rennes) (4 pages) Page 6
- R53-2024-05-21-00003 - Arrêté fixant la composition nominative du Comité de Protection des personnes Ouest VI (Brest) (4 pages) Page 11
- R53-2024-05-24-00005 - Arrêté portant autorisation de transfert d'une officine de pharmacie à PLUDUNO (22130)?? (2 pages) Page 16
- R53-2024-05-23-00001 - Arrêté portant modification de l'arrêté autorisant la création d'une officine de pharmacie à QUIBERON (56170) (1 page) Page 19
- R53-2024-05-23-00002 - Arrêté portant modification de l'arrêté autorisant le transfert d'une officine de pharmacie à VANNES (56000) (1 page) Page 21

BRET 12 -Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes - DISP / Secretariat de direction

- R53-2024-05-21-00001 - Délégation de signature de Mme HANICOT, DISP de Rennes, du 21 mai 2024 à ses collaborateurs. (2 pages) Page 23
- R53-2024-05-23-00005 - Délégation de signature de Mme HANICOT, DISP de Rennes, du 23 mai 2024 à M. BERNARD. (1 page) Page 26
- R53-2024-05-23-00006 - Délégation de signature de Mme HANICOT, DISP de Rennes, du 23 mai 2024 à M. JULY. (1 page) Page 28
- R53-2024-05-23-00007 - Délégation de signature de Mme HANICOT, DISP de Rennes, du 23 mai 2024 à M. MOYON?? (1 page) Page 30
- R53-2024-05-23-00008 - Délégation de signature de Mme HANICOT, DISP de Rennes, du 23 mai 2024 à Mme PETIT-DEQUEKER. (1 page) Page 32
- R53-2024-05-23-00004 - Délégation de signature de Mme HANICOT, DISP de Rennes, du 23 mai 2024 aux agents du département des affaires immobilières. (1 page) Page 34
- R53-2024-05-23-00009 - Délégation de signature du 23 mai 2024 en matière d'ordonnancement secondaire de Mme HANICOT, DISP de Rennes. (14 pages) Page 36

DRAAF /

- R53-2024-05-28-00001 - Arrêté de suspension relatif à une demande préalable d'autorisation d'exploiter - Morbihan C56240039 EARL ST CONWOION - SEMPASTOUS (3 pages) Page 51
- R53-2024-05-24-00003 - Arrêté de suspension relatif à une demande d'autorisation préalable d'exploiter (3 pages) Page 55

R53-2024-05-24-00002 - Arrêté relatif à la mise en œuvre du dispositif national d'accompagnement des projets et des initiatives locales (dina) des coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (cuma) pour le volet « aide à l'investissement immatériel conseil stratégique » pour l'année 2024 (5 pages) Page 59

R53-2024-05-24-00004 - Tableau de publication par voie d'extrait des arrêtés du préfet de la région Bretagne **??** relatifs au contrôle des structures agricoles **??**- Mars 2024 - (11 pages) Page 65

R53-2024-05-27-00002 - Tableau de publication par voie d'extrait des autorisations tacites du Préfet de région relatifs au contrôle des structures agricoles (département 22). (2 pages) Page 77

DREAL /

R53-2024-05-27-00001 - FIMO-FCO-LE GACQUE renouvellement agrément Marchandises 2024-M (3 pages) Page 80

ARS

R53-2024-05-23-00003

Arrêté constatant la cessation définitive
d activité d une officine de pharmacie à
SAINT-GERMAIN-EN-COGLES (35133)

ARRÊTÉ

constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie à SAINT-GERMAIN-EN-COGLES (35133)

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

VU le code de la santé publique et notamment les articles L5125-5-1 et L5125-22 ;

VU le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination de Madame Elise NOGUERA en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé Bretagne à compter du 13 février 2023 ;

VU la décision du 1^{er} octobre 2023 portant délégation de signature de la directrice générale de l'agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna SEZNEC ;

VU l'arrêté préfectoral du 7 janvier 1970 autorisant le transfert d'une officine de pharmacie à SAINT-GERMAIN-EN-COGLES (35133),

VU l'arrêté préfectoral du 21 juin 2007 précisant que l'officine de pharmacie sise 30 rue Principale à SAINT-GERMAIN-EN-COGLES (35133) est enregistrée sous le n° de licence 35#001440 ;

VU le dossier réceptionné à l'ARS le 27 avril 2024, de Monsieur Bruno THEBAUD, pharmacien, titulaire de l'EURL « PHARMACIE THEBAUD », sise 30 rue Principale à SAINT-GERMAIN-EN-COGLES (35133) relatif à la fermeture définitive de son officine le 30 juin 2024 (24h00) ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Il est pris acte de la cessation définitive d'activité à compter du 30 juin 2024 (24h00) de l'officine de pharmacie sise 30 rue Principale à SAINT-GERMAIN-EN-COGLES (35133). La licence n° 35#001440 attachée à cette officine est caduque à compter de cette même date.

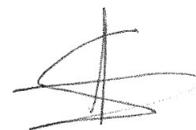
Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : La directrice de la stratégie régionale en santé de l'agence régionale de santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région de Bretagne.

Fait à Rennes, le 23 mai 2024

P/ la directrice générale
de l'Agence régionale de santé Bretagne,
La directrice de la stratégie régionale en santé



Anna SEZNEC

ARS

R53-2024-05-21-00002

Arrêté fixant la composition nominative du
Comité de Protection des Personnes Ouest V
(Rennes)

Direction de Cabinet
Département Innovation en santé

ARRETE
fixant la composition nominative du Comité de Protection des Personnes
OUEST V (Rennes)

VU le code de la santé publique et notamment les articles L. 1123-1 à L. 1123-5 et R. 1123-4 à R. 1123-10 ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

VU le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination de la directrice générale de l'agence régionale de santé de Bretagne ;

Vu l'arrêté du 25 octobre 2021 fixant le règlement intérieur type des comités de protection des personnes ;

Vu l'arrêté ministériel du 22 avril 2024 portant renouvellement de l'agrément des comités de protection des personnes ;

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne arrête la composition suivante :

Article 1^{er} : Le comité de protection des personnes de Rennes est composé comme suit :

COLLEGE I
Catégorie 1 : Personnes ayant une qualification et une expérience approfondie en matière de recherche impliquant la personne humaine, dont au moins quatre médecins et deux personnes qualifiées en raison de leur compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie
Madame Emilie BURTE <i>Qualifiée en raison de sa compétence en matière de bio statistique ou d'épidémiologie</i>
Monsieur Boris CAMPILLO-GIMENEZ <i>Médecin / Qualifié en raison de sa compétence en matière de bio statistique ou d'épidémiologie</i>
Madame Claire FOUGEROU-LEURENT <i>Qualifiée en raison de sa compétence en matière de bio statistique ou d'épidémiologie</i>
Madame Morgane FOURNIER MASSIGNAN
Madame Sophie PIEDERIERE
Monsieur Jean-Michel REYMANN <i>Qualifié en raison de sa compétence en matière de bio statistique ou d'épidémiologie</i>
Madame Marie-Béatrice SAADE <i>Médecin</i>
Catégorie 2 : Médecins spécialistes de médecine générale
Néant
Catégorie 3 : Pharmacien hospitalier
Monsieur Eric BRANGER
Catégorie 4 : Auxiliaires médicaux
Madame Christelle ALIS
Monsieur Karim JAMAL
Madame Hervelyne ROPERT
COLLEGE II
Catégorie 5 : Personnes Qualifiées en raison de leurs compétences à l'égard des questions d'éthique
Madame Morgan BOUGUET
Madame Annick LE ROL
Catégorie 6 : Personnes Qualifiées en raison de leurs compétences en sciences humaines et sociales ou de leur expérience dans le domaine de l'action sociale
Madame Christelle ALLIAUME
Madame Martine BOUTET
Madame Audrey CRUZ HIGELIN

Catégorie 7 : Personnes qualifiées en raison de leurs compétences en matière juridique
Madame Valérie BERTAUD
Monsieur Dominique CARTRON
Madame Juliette CHAILLET
Madame Anne HESPEL
Catégorie 8 : Représentants des associations agréées conformément aux dispositions de l'article L.1114-1
Monsieur Christian BAUCHET
Monsieur Michel BOURTOURAUULT
Monsieur Gérard LE GOFF

ARTICLE 2 : La durée des fonctions des membres du Comité de Protection des Personnes est de trois ans conformément à l'article R1123-6 du code de Santé Publique et prendra fin au 21 mai 2027.

ARTICLE 3 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de l'arrêté au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région de Bretagne.

ARTICLE 4 : La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région de Bretagne.

Fait à Rennes, le 21 mai 2024

Elise NOGUERA


Directrice générale

ARS

R53-2024-05-21-00003

Arrêté fixant la composition nominative du
Comité de Protection des personnes Ouest VI
(Brest)

Direction de Cabinet
Département Innovation en santé

ARRETE
fixant la composition nominative du Comité de Protection des Personnes
OUEST VI (Brest)

VU le code de la santé publique et notamment les articles L. 1123-1 à L. 1123-5 et R. 1123-4 à R. 1123-10 ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

VU le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination de la directrice générale de l'agence régionale de santé de Bretagne ;

Vu l'arrêté du 25 octobre 2021 fixant le règlement intérieur type des comités de protection des personnes ;

Vu l'arrêté ministériel du 22 avril 2024 portant renouvellement de l'agrément des comités de protection des personnes ;

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne arrête la composition suivante :

Article 1^{er} : Le comité de protection des personnes de Rennes est composé comme suit :

COLLEGE I
Catégorie 1 : Personnes ayant une qualification et une expérience approfondie en matière de recherche impliquant la personne humaine, dont au moins quatre médecins et deux personnes qualifiées en raison de leur compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie
Monsieur le Docteur Clément CAPALDO
Madame le Docteur Dominique CARLHANT-KOWALSKI (CHRU de Brest)
Monsieur le Docteur Dewi GUELLEC (CHRU de Brest)
Monsieur le Docteur Gildas GUERET (CHIC Quimper-Praticien Hospitalier)
Madame le Docteur Mariannick LE BOT (CHRU de Brest)
Madame Christelle LE GALL-IANOTTO (ingénieur de recherche hospitalier- Laboratoire de Neurosciences de Brest)
Madame le Docteur Emmanuelle LE MOIGNE (CHRU de Brest)
Madame le Docteur Chantal METZ (Pédiatre)
Monsieur le Docteur Julien OGNARD (médecin –CHRU de Brest)
Catégorie 2 : Médecins spécialistes de médecine générale
Néant
Catégorie 3 : Pharmacien hospitalier
Madame Amélie GREVIN- FIEDLER (CHRU de Brest)
Catégorie 4 : Auxiliaires médicaux
Madame Catherine MESMEUR (CHRU de Brest)
COLLEGE II
Catégorie 5 : Personnes Qualifiées en raison de leurs compétences à l'égard des questions d'éthique
Madame Nolwenn LEISSEN
Monsieur Mathieu PICHELIN
Madame Claire POULLAOUEC
Catégorie 6 : Personnes Qualifiées en raison de leurs compétences en sciences humaines et sociales ou de leur expérience dans le domaine de l'action sociale
Madame Delphine DA FONSECA (CHRU de Brest)
Madame Brigitte GLOANEC (CHRU de Brest)
Catégorie 7 : Personnes qualifiées en raison de leurs compétences en matière juridique
Madame Hélène MOYSAN
Madame Sylvie VOURC'H
Catégorie 8 : Représentants des associations agréées conformément aux dispositions de l'article L.1114-1



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Madame Danièle CUEFF
Monsieur René DRIVET
Madame Chantal GUITTET
Monsieur Frédéric MARTIN
Madame Annie PELISSIER
Monsieur Alain VIDAL (ADEPA)

ARTICLE 2 : La durée des fonctions des membres du Comité de Protection des Personnes est de trois ans conformément à l'article R1123-6 du code de Santé Publique et prendra fin au 21 mai 2027.

ARTICLE 3 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de l'arrêté au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région de Bretagne.

ARTICLE 4 : La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région de Bretagne.

Fait à Rennes, le 21 mai 2024

Elise NOGUERA


Directrice générale

ARS

R53-2024-05-24-00005

Arrêté portant autorisation de transfert d'une
officine de pharmacie à PLUDUNO (22130)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la Stratégie Régionale en Santé
Direction Adjointe des Soins de Proximité et des Formations en santé



ARRÊTÉ

portant autorisation de transfert d'une officine de pharmacie à PLUDUNO (22130)

La Directrice générale de l'agence régionale de santé Bretagne

VU le code de la santé publique, notamment les articles L5125-3 et suivants et R5125-1 à R5125-11 ;

VU l'arrêté ministériel du 30 juillet 2018 fixant la liste des pièces justificatives accompagnant toute demande de création, de transfert ou de regroupement d'officines de pharmacie ;

VU le décret n° 2018-671 du 30 juillet 2018 pris en application de l'article L5125-3, 1° du code de la santé publique définissant les conditions de transport pour l'accès à une officine en vue de caractériser un approvisionnement en médicament compromis pour la population ;

VU le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination de Madame Elise NOGUERA en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé Bretagne à compter du 13 février 2023 ;

VU la décision du 1^{er} octobre 2023 portant délégation de signature de la directrice générale de l'agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna SEZNEC ;

VU l'arrêté préfectoral du 14 novembre 1985 autorisant la création d'une officine de pharmacie sise 1 place Abbé Oléron à PLUDUNO (22130) sous le numéro de licence 22#000292 ;

VU le dossier enregistré le 14 février 2024, présenté par la SELARL « PHARMACIE LE POTTIER », représentée par Monsieur Jean-Baptiste LE POTTIER, pharmacien, en vue d'obtenir l'autorisation de transférer son officine de pharmacie du 1 place Abbé Oléron à PLUDUNO (22130) vers un local situé 13 rue de Châteaubriand dans la même commune ;

VU l'avis favorable du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Bretagne en date du 20 mars 2024 ;

VU l'avis favorable du représentant désigné par l'Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine (USPO) pour la région Bretagne en date du 08 avril 2024 ;

VU l'avis favorable du représentant désigné par la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF) pour la région Bretagne en date du 22 avril 2024 ;

Considérant l'avis favorable du pharmacien inspecteur de santé publique de l'Agence régionale de santé Bretagne en date du 24 mai 2024 sur les conditions d'installation envisagées pour la future officine de pharmacie ;

Considérant que la population municipale de la ville de PLUDUNO (22130) s'élève à 2 208 habitants (population municipale en vigueur au 1^{er} janvier 2024) pour une officine de pharmacie ;

Considérant que l'emplacement prévu pour le transfert se situe à environ 150 mètres de l'emplacement actuel, dans la même commune ;

Considérant ainsi que le transfert ne compromet pas l'approvisionnement en médicament de la population résidente ;

Considérant que l'accessibilité de la future officine de pharmacie sera facilitée par sa visibilité, des aménagements piétonniers et la présence de places de stationnement ;

Considérant que le local proposé en vue du transfert respecte les conditions prévues aux articles R5125-8 et R5125-9 et au 2° de l'article L5125-3-2 du code de la santé publique ;

Considérant ainsi que le transfert répond de façon optimale aux besoins en médicaments de la population ;

Considérant que le transfert répond aux conditions posées par les articles L5125-3, L5125-3-2 et L5125-3-3 du code de la santé publique ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'autorisation prévue au code de la santé publique est accordée à la SELARL « PHARMACIE LE POTTIER », représentée par Monsieur Jean-Baptiste LE POTTIER, pharmacien, de transférer son officine de pharmacie du 1 place Abbé Oléron à PLUDUNO (22130) vers un local situé 13 rue de Châteaubriand dans la même commune, sous le numéro de licence 22#000792.

Article 2 : La présente autorisation de transfert ne prendra effet qu'à l'issue d'un délai de trois mois à compter de la notification de l'arrêté d'autorisation au pharmacien demandeur.

Article 3 : L'officine de pharmacie doit être effectivement ouverte au public au plus tard à l'issue d'un délai de deux ans qui court à partir du jour de la notification du présent arrêté, sauf prolongation en cas de force majeure.

Article 4 : Toute fermeture définitive de l'officine entraîne la caducité de la licence, qui doit être remise au Directeur général de l'agence régionale de santé Bretagne par son dernier titulaire ou ses héritiers.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 6 : La directrice de la stratégie régionale en santé de l'agence régionale de santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région de Bretagne.

Fait à Rennes, le 24 mai 2024

P/ la directrice générale
de l'Agence régionale de santé Bretagne,
La directrice de la stratégie régionale en santé



Anna SEZNEC

ARS

R53-2024-05-23-00001

Arrêté portant modification de l'arrêté autorisant la création d'une officine de pharmacie à QUIBERON (56170)

ARRETE
portant modification de l'arrêté autorisant la création d'une officine de pharmacie à QUIBERON (56170)

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

VU le code de la santé publique, notamment l'article R5125-11 ;

VU le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination de Madame Elise NOGUERA en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé Bretagne à compter du 13 février 2023 ;

VU la décision du 1^{er} octobre 2023 portant délégation de signature de la directrice générale de l'agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna SEZNEC ;

VU l'arrêté préfectoral du 04 avril 1942 autorisant la création d'une officine de pharmacie à QUIBERON (56170) sous le n° de licence 56#000064 ;

CONSIDERANT que, depuis sa création, l'officine de pharmacie susmentionnée a fait l'objet d'une modification de son adresse sans déplacement, qui est devenue « 12 rue de Verdun à QUIBERON (56170) » ;

ARRETE

Article 1 : Suite à une modification de l'adresse de l'officine de pharmacie sans déplacement, l'article 1^{er} de l'arrêté du 04 avril 1942 susvisé est modifié ainsi qu'il suit : « QUIBERON » est remplacé par « 12 rue de Verdun à QUIBERON (56170) ».

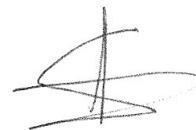
Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : La Directrice de la Stratégie Régionale en Santé de l'agence régionale de santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région de Bretagne.

Fait à Rennes, le 23 mai 2024

P/ la directrice générale
de l'Agence régionale de santé Bretagne,
La directrice de la stratégie régionale en santé



Anna SEZNEC

ARS

R53-2024-05-23-00002

Arrêté portant modification de l'arrêté autorisant le transfert d'une officine de pharmacie à VANNES (56000)

ARRETE
portant modification de l'arrêté autorisant le transfert d'une officine de pharmacie à VANNES (56000)

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

VU le code de la santé publique, notamment l'article R5125-11 ;

VU le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination de Madame Elise NOGUERA en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé Bretagne à compter du 13 février 2023 ;

VU la décision du 1^{er} octobre 2023 portant délégation de signature de la directrice générale de l'agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna SEZNEC ;

VU l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1986 autorisant le transfert d'une officine de pharmacie au Centre Commercial de Cliscouët à VANNES (56000) sous le n° de licence 56#000859 ;

CONSIDERANT que, depuis son transfert, l'officine de pharmacie susmentionnée a fait l'objet d'une modification de son adresse sans déplacement, qui est devenue « ZAC de Cliscouët – 5 place de Fareham à VANNES (56000) » ;

ARRETE

Article 1 : Suite à une modification de l'adresse de l'officine de pharmacie sans déplacement, l'article 1^{er} de l'arrêté du 23 décembre 1986 susvisé est modifié ainsi qu'il suit : « Centre Commercial de Cliscouët à VANNES (56000) » est remplacé par « ZAC de Cliscouët – 5 place de Fareham à VANNES (56000) ».

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : La Directrice de la Stratégie Régionale en Santé de l'agence régionale de santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région de Bretagne.

Fait à Rennes, le 23 mai 2024

P/ la directrice générale
de l'Agence régionale de santé Bretagne,
La directrice de la stratégie régionale en santé



Anna SEZNEC

BRET 12 -Direction interrégionale des services
pénitentiaires de Rennes - DISP

R53-2024-05-21-00001

Délégation de signature de Mme HANICOT, DISP
de Rennes, du 21 mai 2024 à ses collaborateurs.

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES
DU GRAND OUEST A RENNES
(BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE)
BUREAU DES AFFAIRES GENERALES

ARRETE DU 21 mai 2024

Portant délégation de signature en matière de déconcentration des décisions relatives à la gestion individuelle des personnes placées sous main de justice, des décisions relatives à la gestion individuelle ou collective des personnels et ressources humaines, des décisions relatives à organisation des relations partenariales avec les intervenants, associations et autres administrations publiques ou privées participant aux missions du service public pénitentiaire, des décisions relatives à la gestion économique, financière et patrimoniale à compter du 1^{er} juin 2024

Madame Marie-Line HANICOT, Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Vu le code pénitentiaire et notamment ses articles R.113-65, D.112-10, D.211-19 à D.211-21, D.211-27 à D.211-28, D.215-13, R.223-2 à R.223-7, R.341-10, D.341-20, R.342-1
Vu le décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 et l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels relevant des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire
Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer
Vu l'arrêté de la Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 14 septembre 2018 nommant Madame Marie-Line HANICOT, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2018
Vu l'arrêté du directeur de l'administration pénitentiaire du 2 mai 2024 portant délégation de à Madame Marie-Line HANICOT, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes, à Monsieur Luc JULY, adjoint à la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à l'effet de signer, au nom du Garde des Sceaux, Ministre de la justice, l'ensemble des actes, à l'exception des décrets, relatifs aux affaires des services placés sous leur autorité.

ARRETE

Article 1 : il est donné délégation de signature, par ordre prioritaire, dans le cadre de l'intérim de l'exercice de ses fonctions, ou en cas d'empêchement dûment constaté à ses collaborateurs suivants :

Monsieur Luc JULY, directeur fonctionnel des services pénitentiaires du deuxième groupe, adjoint à la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes

Monsieur Richard MENAGER, directeur des services pénitentiaires, secrétaire général à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Pascal MOYON, directeur des services pénitentiaires, chef du département de la sécurité et de la détention à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Sébastien GILLON, chef des services pénitentiaires à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Arnaud MALET, directeur des services pénitentiaires, directeur placé à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Laurent ROUSSEL, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, adjoint au chef du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Fabienne LEMOINE, conseillère d'administration de la justice, cheffe du département des ressources humaines et des relations sociales à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Virginie BENOIST, attachée d'administration de l'État, adjointe au chef du département des ressources humaines et des relations sociales à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Janick HAYEL, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service de gestion administrative et financière du personnel à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur David GICQUIAUD, conseiller d'administration de la justice, chef du département du budget et des finances à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Soizick MASSE-POLLET, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef du département du budget et des finances à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Didier GESNOUIN, ingénieur hors classe, chef du département des systèmes d'information à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Michaël GARNIER, directeur technique de l'administration pénitentiaire, chef du département des affaires immobilières à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Maryse POULELAOUEN, directrice technique, adjointe au chef du département des affaires immobilières à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Anne-Sophie CORTINOVIS, attachée d'administration de l'État, cheffe de cabinet à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Mathilde DESFORGES, directrice des services pénitentiaires, cheffe de pôle ONE à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Cécile GUILLOTTEL, directrice des services pénitentiaires, directrice des équipes de sécurité pénitentiaires à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Florence PETIT-DEQUEKER, attachée d'administration de l'Etat, cheffe de la mission du droit, de l'expertise juridique à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Leila MEDJELET, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation, coordinatrice MILRV à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures de Région Bretagne, Normandie et Pays de Loire, ainsi qu'affiché et consultable dans les locaux de la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes.

Fait à Rennes, le 21 mai 2024

La Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes
(Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Marie-Line HANICOT



BRET 12 -Direction interrégionale des services
pénitentiaires de Rennes - DISP

R53-2024-05-23-00005

Délégation de signature de Mme HANICOT, DISP
de Rennes, du 23 mai 2024 à M. BERNARD.

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES
DU GRAND OUEST A RENNES
(BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE
BUREAU DES AFFAIRES GENERALES

**ARRETE du 23 mai 2024 portant délégation de signature
Madame Marie-Line HANICOT, Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes**

Vu le code pénitentiaire, et notamment en ses articles R.113-65, D.341-20 ;
Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;
Vu l'arrêté de la Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 14 septembre 2018 nommant Madame Marie-Line HANICOT, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2018 ;
Vu l'arrêté du directeur de l'administration pénitentiaire du 2 mai 2024 portant délégation de signature ;
Vu l'arrêté de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes du 20 juillet 2023 portant délégation de signature ;
Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 31 mars 2021 portant nomination, dans le cadre d'un détachement, de Monsieur Arnaud BERNARD, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, en qualité de chef du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} avril 2021. ;
Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 22 juillet 2022 portant mutation de Monsieur Laurent ROUSSEL, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, à compter du 1^{er} septembre 2022 en qualité d'adjoint au chef du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes.

ARRETE

Article 1 : Il est donné délégation de signature à Monsieur Arnaud BERNARD, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, chef du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive en ce qui concerne l'agrément des visiteurs de prison

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Arnaud BERNARD, délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent ROUSSEL, adjoint au chef du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures des Régions Bretagne, Normandie et Pays de Loire.

Fait à Rennes, le 23 mai 2024

La Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes
(Bretagne, Normandie et Pays de Loire)
La Directrice Interrégionale

Marie-Line HANICOT



BRET 12 -Direction interrégionale des services
pénitentiaires de Rennes - DISP

R53-2024-05-23-00006

Délégation de signature de Mme HANICOT, DISP
de Rennes, du 23 mai 2024 à M. JULY.

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES
DU GRAND OUEST A RENNES
(BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE)
BUREAU DES AFFAIRES GENERALES

**ARRETE du 23 mai 2024 portant délégation de signature
Madame Marie-Line HANICOT, Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes**

Vu le code pénitentiaire, et notamment en ses articles R.113-65, R.213-17 à R.213-35

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;

Vu l'arrêté de la Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 14 septembre 2018 nommant Madame Marie-Line HANICOT, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2018 ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2024 du Directeur de l'Administration Pénitentiaire portant délégation de signature pour la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes ;

Vu l'arrêté de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes du 21 mai 2024 portant délégation de signature ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 24 mai 2023 portant nomination de Monsieur Luc JULY, directeur des services pénitentiaires hors classe, en qualité d'adjoint au directeur interrégional des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} juillet 2023.

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 12 juillet 2021 portant mutation de Monsieur Pascal MOYON, directeur des services pénitentiaires, à compter du 1^{er} septembre 2021 en qualité de chef de département à la DISP de Rennes ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la justice du 31 janvier 2022 portant intégration de Madame Florence PETIT-DEQUEKER dans le corps des attachés d'administration de l'État, à compter du 1^{er} février 2022, en qualité de chef de service à la DISP de Rennes.

Vu le contrat d'engagement du 25 septembre 2023 portant recrutement de Madame Lisa VETIL en qualité d'agent contractuel de catégorie A en l'absence de corps de fonctionnaire pour une durée indéterminée à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes

Vu l'arrêté du 29 décembre 2019 portant mutation de Madame Mathilde DESFORGES, directrice des services pénitentiaires, à compter du 1^{er} février 2020 en qualité de cheffe de pôle ONE à la DISP de Rennes ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2021 portant mutation de Madame Cécile GUILLOTTEL (JAN), directrice des services pénitentiaires, à compter du 1^{er} septembre 2021 en qualité de responsable ARPEJ à la DISP de Rennes.

ARRETE

Article 1 : Il est donné délégation de signature à Monsieur Luc JULY, directeur interrégional adjoint en ce qui concerne les décisions ci-après :

- Décision de prolongation ou de mainlevée de la mesure d'isolement d'une personne détenue lorsque celle-ci est de compétence interrégionale, ou proposition de prolongation ou mainlevée de la mesure d'isolement d'une personne détenue lorsque celle-ci est de la compétence de l'administration centrale conformément aux articles R.213-17 à R. 213-35 du code pénitentiaire.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Luc JULY, délégation de signature est donnée à Madame Florence PETIT-DEQUEKER, attachée, cheffe de l'unité du droit pénitentiaire et de l'expertise juridique au sein de la mission droit, expertise juridique et maîtrise risques, à Madame Lisa VETIL agent contractuel, adjointe de la cheffe de l'unité du droit pénitentiaire et de l'expertise juridique au sein de la mission droit, expertise juridique et maîtrise risques, à Monsieur Pascal MOYON, directeur des services pénitentiaires, chef du Département Sécurité et Détention, à Madame Mathilde DESFORGES, directrice des services pénitentiaires, cheffe de pôle ONE et à Madame Cécile GUILLOTTEL, directrice des services pénitentiaires, directrice des équipes de sécurité pénitentiaire à la DISP de Rennes.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures des Régions Bretagne, Normandie et Pays de Loire.

Fait à Rennes, le 23 mai 2024

La Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes
(Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Marie-Line HANICOT



BRET 12 -Direction interrégionale des services
pénitentiaires de Rennes - DISP

R53-2024-05-23-00007

Délégation de signature de Mme HANICOT, DISP
de Rennes, du 23 mai 2024 à M. MOYON

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES
DU GRAND OUEST A RENNES
(BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE)
BUREAU DES AFFAIRES GENERALES

**ARRETE du 23 mai 2024 portant délégation de signature
Madame Marie-Line HANICOT, Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes
à compter du 1^{er} juin 2024**

Vu le code pénitentiaire, et notamment en ses articles R.113-65, D.112-10, D.211-11, D.211-14, D.211-19 à D.211-21, D.211-27 à D.211-28, D.215-13, D.322-14, R.322-5, D.421-3 ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;

Vu l'arrêté de la Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 14 septembre 2018 nommant Madame Marie-Line HANICOT, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2018 ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2024 du Directeur de l'Administration Pénitentiaire portant délégation de signature pour la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes ;

Vu l'arrêté de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes du 21 mai 2024 portant délégation de signature ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 12 juillet 2021 portant mutation de Monsieur Pascal MOYON, directeur des services pénitentiaires, à compter du 1^{er} septembre 2021 en qualité de chef de département à la DISP de Rennes ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 14 janvier 2022 portant mutation de Monsieur Sébastien GILLON, chef des services pénitentiaires, à compter du 1^{er} février 2022 en qualité d'adjoint au chef de département sécurité et détention à la DISP de Rennes ;

Vu l'arrêté de la Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 16 mai 2024 portant réintégration de Monsieur Richard MENAGER, directeur des services pénitentiaires, à compter du 1^{er} juin 2024, en qualité de secrétaire général de la DISP de Rennes ;

Vu l'arrêté de la Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 29 décembre 2016 portant mutation de Madame Anne-Sophie GIRARDOT (CORTINOVIS), attachée d'administration de l'état, à compter du 5 janvier 2017 en qualité de cheffe de cabinet de la DISP de Rennes ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2019 portant mutation de Madame Mathilde DESFORGES, directrice des services pénitentiaires, à compter du 1^{er} février 2020 en qualité de cheffe de pôle ONE à la DISP de Rennes ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2021 portant mutation de Madame Cécile GUILLOTTEL (JAN), directrice des services pénitentiaires, à compter du 1^{er} septembre 2021 en qualité de responsable ARPEJ à la DISP de Rennes.

ARRETE

Article 1 : Il est donné délégation de signature à Monsieur Pascal MOYON, directeur des services pénitentiaires, chef du Département Sécurité et Détention en ce qui concerne les décisions ci-après :

- Affectation des condamnés y compris les avis formulés par le Directeur interrégional des Services Pénitentiaires, conformément aux prescriptions des articles visés ci-dessus ;
- Changement d'affectation des condamnés, conformément aux prescriptions des articles visés ci-dessus ;
- Transferts dans le ressort de la Direction Interrégionale, conformément aux prescriptions des articles visés ci-dessus ;
- Et toutes autres décisions ou avis relevant du champ d'intervention et compétence du département sécurité et détention.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal MOYON, délégation de signature est donnée à Monsieur Sébastien GILLON, chef des services pénitentiaires, adjoint au chef de département sécurité et détention, à Monsieur Richard MENAGER, secrétaire général, à Madame Anne-Sophie CORTINOVIS, cheffe de cabinet, à Madame Mathilde DESFORGES, cheffe de pôle ONE et à Madame Cécile GUILLOTTEL, directrice des équipes de sécurité pénitentiaire à la DISP de Rennes.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures des Régions Bretagne, Normandie et Pays de Loire.

Fait à Rennes, le 23 mai 2024

La Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes
(Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Marie-Line HANICOT



BRET 12 -Direction interrégionale des services
pénitentiaires de Rennes - DISP

R53-2024-05-23-00008

Délégation de signature de Mme HANICOT, DISP
de Rennes, du 23 mai 2024 à Mme
PETIT-DEQUEKER.

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES
DU GRAND OUEST A RENNES
(BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE)
BUREAU DES AFFAIRES GENERALES

**ARRETE du 23 mai 2024 portant délégation de signature
Madame Marie-Line HANICOT, Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes**

Vu le code pénitentiaire, et notamment en ses articles R.113-65, R.315-2, R.213-17, R.213-21 à R.213-27 et R.213-31 ;
Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;
Vu l'arrêté de la Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 14 septembre 2018 nommant Madame Marie-Line HANICOT, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2018 ;
Vu l'arrêté du 2 mai 2024 du Directeur de l'Administration Pénitentiaire portant délégation de signature pour la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes ;
Vu l'arrêté de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes du 21 mai 2024 portant délégation de signature ;
Vu l'arrêté de la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 18 décembre 2018 de prise en charge dans le cadre d'un détachement de Madame Florence PETIT-DEQUEKER en qualité d'attachée d'administration de l'État, chef de service à la DISP de Rennes à compter du 1^{er} février 2019 ;
Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la justice du 31 janvier 2022 portant intégration de Madame Florence PETIT-DEQUEKER dans le corps des attachés d'administration de l'État, à compter du 1^{er} février 2022, en qualité de chef de service à la DISP de Rennes ;
Vu le contrat d'engagement du 25 septembre 2023 portant recrutement de Madame Lisa VETIL en qualité d'agent contractuel de catégorie A en l'absence de corps de fonctionnaire pour une durée indéterminée à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes

ARRETE

Article 1 : Il est donné délégation de signature à Madame Florence PETIT-DEQUEKER, attachée d'administration de l'État, cheffe de la mission du droit, de l'expertise juridique à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire), en ce qui concerne les décisions ci-après :

- Réponses aux recours hiérarchiques des personnes placées sous main de justice dans les matières autres que les sanctions disciplinaires

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Florence PETIT-DEQUEKER, délégation de signature est donnée à Madame Lisa VETIL, adjoint à la cheffe de la mission du droit, de l'expertise juridique.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures des Régions Bretagne, Normandie et Pays de Loire.

Fait à Rennes, le 23 mai 2024

La Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes
(Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Marie-Line HANICOT



BRET 12 -Direction interrégionale des services
pénitentiaires de Rennes - DISP

R53-2024-05-23-00004

Délégation de signature de Mme HANICOT, DISP
de Rennes, du 23 mai 2024 aux agents du
département des affaires immobilières.

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES
DU GRAND OUEST A RENNES
(BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE)

**ARRETE DU 23 mai 2024 portant délégation de signature
Madame Marie-Line HANICOT, Directrice Interrégionale des Services pénitentiaires de Rennes
à compter du 1^{er} juin 2024**

Vu le code pénitentiaire, et notamment en ses articles R.113-65, R.112-7 à R.112-9 ;
Vu le décret n° 2017-329 du 14 mars 2017 relatif à l'agence française anticorruption instituée par la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique ;
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié par décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par décret n°2015-1689 du 17 décembre 2015 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;
Vu l'arrêté du 14 septembre 2018 nommant Madame Marie-Line HANICOT, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire) à compter du 1^{er} octobre 2018 ;
Vu l'arrêté du Directeur de l'Administration Pénitentiaire du 2 mai 2024 portant délégation de signature pour la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes ;
Vu l'arrêté de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes du 21 mai 2024 portant délégation de signature ;

ARRETE :

Article 1 : Il est donné délégation de signature à l'effet de signer tous actes relevant du domaine des commissions ou sous-commissions incendie de tous les établissements ou services pénitentiaires du ressort de la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire), aux agents de la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire) dont les noms suivent :

- Monsieur Michaël GARNIER, chef du département des affaires immobilières
- Madame Maryse POULELAOUEN, adjointe au chef du département des affaires immobilières
- Monsieur Patrick ROUSSEAU, chef unité maintenance au département des affaires immobilières
- Madame Odile ERNOULT, cheffe unité opérations au département des affaires immobilières
- Monsieur Josick ROUAULT, chargé d'opérations au département des affaires immobilières
- Madame Perrine DRODE, chargée d'opérations au département des affaires immobilières
- Monsieur Brice DRAPIEWSKI, chargé d'opérations au département des affaires immobilières
- Madame Catherine SEHEDIC, chargée d'opérations au département des affaires immobilières
- Madame Mathilde DESFORGES, cheffe de pôle ONE

Article 2 : Il est donné délégation de signature à l'effet de signer tous actes relevant du domaine des commissions ou sous-commissions incendie des établissements en gestion déléguée du ressort de la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire), à l'agent de la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de Loire) dont le nom suit :

- Madame Elodie GODET, cheffe de l'unité de suivi des gestions déléguées (département budget et finances)
- Monsieur Olivier PEJOT, directeur technique au sein de l'unité de suivi des gestions déléguées

Article 3 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures des Régions Bretagne, Normandie et Pays de Loire.

Fait à Rennes, le 23 mai 2024

La Directrice Interrégionale
des Services pénitentiaires de Rennes
(Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Marie-Line HANICOT



BRET 12 -Direction interrégionale des services
pénitentiaires de Rennes - DISP

R53-2024-05-23-00009

Délégation de signature du 23 mai 2024 en
matière d'ordonnancement secondaire de Mme
HANICOT, DISP de Rennes.

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTAIRES
DU GRAND OUEST A RENNES
(BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE)
BUREAU DES AFFAIRES GENERALES

**ARRETE DU 23 mai 2024
Portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à compter du 1^{er} juin 2024**

La directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes

Vu la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances modifiée ;
Vu la loi N°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 ;
Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée, notamment son article 34 ;
Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;
Vu le décret n°2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat ;
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
Vu le décret n°2005-1490 du 2 décembre 2005 relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;
Vu le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de Mr Philippe GUSTIN préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille et Vilaine ;
Vu la circulaire de gestion budgétaire du ministre de l'économie, des finances et de la relance en date du 11 janvier 2021 relative à la mission plan de relance ;
Vu l'arrêté du 29 décembre 2006 portant règlement de comptabilité du ministère de la justice ;
Vu le protocole portant contrat de service entre la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest, la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes, la délégation interrégionale du secrétariat général Grand-Ouest et le service facturier de la direction régionale des finances publiques Bretagne et Ille et Vilaine du 13 mars 2018 ;
Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;
Vu l'arrêté du 14 septembre 2018 nommant Madame Marie-Line HANICOT, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (DISP Rennes : Normandie, Bretagne, Pays de la Loire) à compter du 1^{er} octobre 2018 ;
Vu l'arrêté du 21 août 2023 du préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, portant délégation de signature financière à Madame Marie-Line HANICOT, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes, en qualité de responsable d'unité opérationnelle (RUO) et le cas échéant de responsable du service prescripteur au sein d'une unité opérationnelle (UO) pour prescrire l'exécution des recettes et des dépenses imputées sur le programme 107, ainsi qu'en qualité de responsable de service prescripteur au sein d'une UO, pour prescrire l'exécution des recettes et des dépenses imputées sur les programmes 348, 349, 362, 363, 364 et 723.

ARRETE

Article 1 : Il est donné subdélégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes concernant l'ordonnancement des recettes et des dépenses d'investissement des régions Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, aux agents dont les noms suivent :
- M Luc JULY, directeur interrégional adjoint ;
- M Richard MENAGER, secrétaire général.

Il est donné subdélégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les lettres de commandes simples d'un montant inférieur ou égal à 90 000 € HT ainsi que les intérêts moratoires et ordres à payer des dépenses d'investissement des régions Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, à :
- M. Michaël GARNIER, chef du département des affaires immobilières ;
- Mme Maryse POULELAOUEN, adjointe au chef du département des affaires immobilières.

Article 2 : Il est donné subdélégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes concernant l'ordonnancement des recettes et des dépenses des traitements et des indemnités des personnels des régions Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, aux agents dont les noms suivent :

- M Luc JULY, directeur interrégional adjoint ;
- M Richard MENAGER, secrétaire général ;
- Mme Fabienne LEMOINE, cheffe du département des ressources humaines et des relations sociales ;
- Mme Virginie BENOIST, adjointe à la cheffe du département des ressources humaines et des relations sociales ;
- Mme Janick HAYEL, cheffe du service de gestion administrative et financière du personnel.

Article 3 : Il est donné subdélégation à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et dépenses, dans la limite de leurs attributions et compétences, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat relatif au budget prévisionnel du programme 107, titres III et VI, ainsi que les recettes et dépenses imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire », aux agents dont les noms suivent :

- M Luc JULY, directeur interrégional adjoint ;
- M Richard MENAGER, secrétaire général ;
- M. David GICQUIAUD, chef du département du budget et des finances ;
- Mme Soizick MASSE-POLLET, adjointe au chef du département du budget et des finances.

Article 4 : Il est donné subdélégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences et dans la limite des crédits de fonctionnement et d'intervention qui leur sont alloués, les actes concernant la signature des lettres de commandes, des attestations de service fait et des ordres de mission qui ne sont pas permanents, aux chefs d'établissements pénitentiaires, leurs adjoints, aux directeurs fonctionnels des services pénitentiaires d'insertion et de probation et à leurs adjoints, ainsi qu'aux personnels administratifs désignés (annexe 1), pour les recettes et les dépenses relatives au budget prévisionnel du programme 107 titres III, V et VI (signature des bons de commande, établissement de certificats administratifs nécessaires à certains mandatements, signature des relevés d'opération bancaires des cartes achats, signature des ordres à payer des tableaux d'ordre à payer, signature des attestations de « service fait »), ainsi que les recettes et dépenses imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire » (signature des bons de commande, établissement de certificats administratifs nécessaires à certains mandatements, signature des relevés d'opération bancaires des cartes achats, signature des ordres à payer des tableaux d'ordre à payer, signature des attestations de « service fait »).

Article 5 : Il est donné subdélégation de signature à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes préparatoires concernant l'ordonnancement des recettes et des dépenses inscrites au budget des unités opérationnelles des programmes 107 et 912 délégués à la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes, aux agents désignés en qualité de valideur portail formulaire et en qualité de constateur du service fait portail formulaire (annexe 2).

Article 6 : Il est donné subdélégation de signature à effet de valider, dans l'outil Chorus DT, dans la limite de leurs attributions et compétences, les ordres de mission et engagements de frais de déplacement pour les personnels placés sous leur autorité, aux agents désignés en qualité de valideur ou gestionnaire Chorus DT (annexe 3)

Article 7 : Il est donné subdélégation de signature au référent SFACT, au suppléant SFACT et aux personnels administratifs désignés (annexe 4) aux fins de créer et transmettre les fiches communication au SFACT et au DAEBIC, ayant pour objet notamment de transmettre l'ordre de payer des dépenses de flux 3 et flux 4, les baux, les charges :

Service	Unité	Nom-Prénom	Fonction
Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Rennes	DBF	BOULAIS Nelly	Référente SFACT
	DBF	PARIZET Charlotte	Suppléante SFACT

Article 8 : La directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Normandie, Bretagne, Pays de la Loire) est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux intéressés et au directeur régional des Finances Publiques de la région Bretagne, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Bretagne et affiché à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes (Normandie, Bretagne, Pays de la Loire).

Fait à Rennes, le 23 mai 2024

La Directrice interrégionale
des Services Pénitentiaires de Rennes

Marie-Line HANICOT

I/ Dépenses de recettes et de fonctionnement et d'intervention, imputées sur le (BOP 0107-F007 et UO 0107-F007-0001) - Titre III, Titre VI et compte de commerce 912

Fonctions	Types d'actes faisant l'objet d'une subdélégation	NOM du Titulaire de la délégation et des suppléants (inscrire un nom par ligne suivi de la mention titulaire ou suppléant)
1- Signature des marchés, devis et demandes préalables d'achat imputées sur les crédits du titre III		
Directeur interrégional adjoint	Signature de l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 pour le titre III.	Luc JULY, titulaire
Secrétaire général		Richard MENAGER, suppléant
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjointe au chef du département (DBF)		David GICQUIAUD, titulaire Soizick MASSE-POLLET, suppléante
2- Exécution des marchés de gestion déléguée		
Cheffe de l'unité de suivi des gestions déléguées	Réponses au recours gracieux formés par les titulaires de marché GD contre les décisions de pénalités appliquées au niveau des établissements.	Elodie GODET, titulaire
3- Validation des états de frais de déplacements et frais de changement de résidence		
Directeur interrégional adjoint		Luc JULY, titulaire
Secrétaire général		Richard MENAGER, suppléant
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjointe au chef du département (DBF)		David GICQUIAUD, titulaire Soizick MASSE-POLLET, suppléante
Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)	Frais de déplacement et frais de changement de résidence des agents.	Isabelle CHASSEING Charline GOURHAND Martine HERVE Lucie REPESSE Félicien SITOU
Pôle administratif - Mission droit, expertise juridique et maîtrise risques	Frais de déplacement des agents.	Sabine CROCO, titulaire xxxxxxx, suppléante
Directrice des Equipes de Sécurité Pénitentiaire Responsable - Direction des équipes de sécurité pénitentiaire - Autorité régulation programmation extraction judiciaire (ARPEJ) Adjointe au Responsable - ARPEJ		Cécile GUILLOTELL (JAN) Stéphane HILLAIRET, titulaire
Pôle administratif - ARPEJ		Auréli GILLON, suppléante Nelly MOUROUGUIN Claude GAUTIER Kévin JOUBEAU
Adjointe au DRHRS (département des ressources humaines et des relations sociales)		Virginie BENOIST, titulaire
Secrétariat du DRHRS		Florence ROISAN, suppléante
Assistante de Formation - DRHRS -unité recrutement, formation		Patricia LAGARRIGUE
Assistants au DSD (département de la sécurité et de la détention)		Jocelyne RIO Christel SAUVAGE FONTAINE
Adjoint au chef d'unité au DSD - ERIS		Cyril PROUVEZ, titulaire Cyril BRUNEAU, suppléant
Secrétaire au DSD - ERIS		Mathilde COURGEON, suppléante
Agents ERIS		Jean Baptiste BUCHART Benjamin CAZES Frédéric SEBENE
Assistante au DSD - Unité de la Sécurité		Aurélia LE FRANCOIS
Chef de l'Unité Interrégionale - CIRP		Yves BIDEZ, titulaire
Adjoint au chef de la CIRP		Mickaël HOARAU, suppléant
Chef de département - DSI (département des systèmes d'information)		Didier GESNOUIN, titulaire
Adjoint au chef de département - DSI (département des systèmes d'information)		Yohann RADIN, suppléant
Chef de département - DPIPPIPR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive) Adjoint au Chef de département - DPIPPIPR		XXXXXXXXXX, titulaire Laurent ROUSSEL, suppléant
Secrétaire au DPIPPIPR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive)		Pierrick DENMAT, suppléant
Chef de l'UPI - DPIPPIPR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive)	Elisabeth JAGOT, titulaire	
Chef de l'UEP - DPIPPIPR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive)	Marie-Andrée JANOT, titulaire	
Chef de l'UMA - DPIPPIPR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive)	XXXX	
Chef de département - DAI (département des affaires immobilières) Adjointe au chef de département - DAI	Mickaël GARNIER, titulaire Maryse POULELAOUEN, suppléante	
4- Validation des ordres à payer		
Directeur interrégional adjoint	Ordre à payer avant transmission à la DRFIP.	Luc JULY, titulaire
Secrétaire général		Richard MENAGER, suppléant
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjointe au chef du département (DBF)		David GICQUIAUD, titulaire Soizick MASSE-POLLET, suppléante

5- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire		
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjointe au chef du département	Constatation du service fait, demande d'achat (par centre de coût).	David GICQUIAUD, titulaire Soizick MASSE-POLLET, suppléante
Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)	Validation et constatation des SF	Sandrine AUFRAY Aurélie BENIS Isabelle CHASSEING Charline GOURHAND Martine HERVE Morgane LERAY Marie POTTERIE Félicien SITOU Auriane THIBAUT
Adjointe au chef de département du budget et des finances (DBF)	Création et transmission des Fiches COM	Soizick MASSE-POLLET, titulaire
Référente SFACT - département du budget et des finances (DBF) Chargée de mission - département du budget et des finances (DBF)		Nelly BOULAIS, titulaire Charlotte PARIZET, suppléante
Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)		Sandrine AUFRAY Aurélie BENIS Isabelle CHASSEING Charline GOURHAND Martine HERVE Morgane LERAY Marie POTTERIE Félicien SITOU Auriane THIBAUT
Cheffe de l'unité de gestion des dossiers transversaux - (UGDT) - DRHRS Adjointe à la cheffe d'unité (UGDT) - DRHRS Gestionnaires du Pôle gestion RH siège (UGDT) - DRHRS		Elisa MACRON Morgane GLOAGUEN Catherine ROMARY Nathalie ADIGO
6-Traitement des relevés d'opération et des demandes de paiement		
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjointe au chef du département	Signature des ROP et ROA	David GICQUIAUD, titulaire Soizick MASSE-POLLET, suppléante
Référente SFACT - département du budget et des finances (DBF) Chargée de mission - département du budget et des finances (DBF)	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Nelly BOULAIS, titulaire Charlotte PARIZET, suppléante
Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)		Aurélie BENIS Isabelle CHASSEING Charline GOURHAND Martine HERVE Félicien SITOU Auriane THIBAUT
7-Traitement des intérêts moratoires		
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjointe au chef du département	Signature des tableaux d'ordre de payer	David GICQUIAUD, titulaire Soizick MASSE-POLLET, suppléante
Référente SFACT - département du budget et des finances (DBF) Chargée de mission - département du budget et des finances (DBF)	Transmission des tableaux d'ordre de payer PAR FICHE COM à la DRFP	Nelly BOULAIS, titulaire Charlotte PARIZET, suppléante
Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)		
II/ Dépenses d'investissement, imputées sur (BOP 0107-F007 et UO 0107-F007-0001) - Titre V		
1- Signature des marchés, ordres de service, devis, demandes préalables d'achat		
Directeur interrégional adjoint	Signature de l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 pour le titre V. Ensemble des marchés, ordres de service, devis, demandes préalables d'achat, déclarations de sous-traitance et certificats administratifs - lettres de commande ≤ 90 000€ HT + intérêts moratoires et ordres à payer des dépenses d'investissement de l'interrégion	Luc JULY, titulaire
Secrétaire général		Richard MENAGER, suppléant
Chef du département des affaires Immobilières (DAI), Adjointe chef du département		Michaël GARNIER, titulaire Maryse POULELAOUEN, suppléante
2- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire		
Chef du département des affaires Immobilières (DAI), Adjointe chef du département	Constatations du service fait, demandes d'achat (autorisées par devis, ordre de service, bon de commande).	Michaël GARNIER, titulaire Maryse POULELAOUEN, suppléante
Chef de l'Unité de suivi financier et gestion patrimoniale - UFGP - DAI Adjointe à la cheffe de l'UFGP - DAI Gestionnaire financière	Validation et constatation des SF	Françoise TERLIN, titulaire Lynda POTTIER, suppléante Cédric CARLIER, titulaire Siegfried LABRACHERIE, suppléante
Chef de l'Unité de suivi financier et gestion patrimoniale - UFGP - DAI Adjointe à la cheffe de l'UFGP - DAI Gestionnaire financière		Création et transmission des Fiches COM

Structures	Fonctions	Types d'acte faisant l'objet d'une subdélégation	NOM du Titulaire de la délégation et des suppléants (inscrire un nom par ligne suivi de la mention titulaire ou suppléant)
1- Signature des devis et demandes préalables d'achat imputées sur les crédits du titre III titre VI et compte de commerce 912			
MA ANGERS	Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable des services administratifs Chef des Services Pénitentiaires	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Paloma CASADO-TORRES Etienne LE BRUN Marianne CHAUSSIVERT Anthony GAUTIER
CD ARGENTAN	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Amadou MALLOUM - arrivée le 01/04/2024 Ruddy FRANCIUS Cindy AUBERT Sylvie BEDNARCZYK-MICHEL
MA BREST	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Stéphanie BILGER Joséphine PUIS-NICOT - à/c du 01/04/2024
CP CAEN IFS	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable SAS futur CP CAEN-IFS Responsable des services administratifs	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Jean-Marie LANDAIS Benoît SERGENT Chris PERRICHET Christelle BARBIER Anne-Claire FEULLU (METAYER) Stéphanie BOISTUAUD
CP CAEN	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Jean-Luc GOLOB Amélie RANFANG Clémence LEFORT Laurent PINLOCHE
MA CHERBOURG	Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de détention Adjoint au chef de détention DSP placé	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Marylin BENOOT Laurent DI NATALE Philippe JARZYKA Jérôme CHAMBRILLON Arnaud MALET - du 02/01/2024 au 26/01/2024 Arnaud MALET - du 26/01/2024 au 08/03/2024 Arnaud MALET - du 18/03/2024 au 02/04/2024 Arnaud MALET - du 02/04/2024 au 29/04/2024 Arnaud MALET - du 29/04/2024 au 08/07/2024
CP CONDE SUR SARTHE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la gestion déléguée Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Vincent VERNET - à/c du 01/09/2023 Arnaud CAHAGNET Didier VAULOUPE Astride PARSADÉ Nathalie TOLLEMER Christine PREAUX
MA COUTANCES	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Lieutenant et Capitaine	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Lionel LE FRANCOIS - à/c du 01/10/2023 Murielle MEDOC ELMA - à/c du 01/10/2023 Mikaël BIHAN
MA EVREUX	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Mohamed MOKHTARI Vincent SAR
MA FONTENAY LE COMTE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Jean-Georges LAVAL Jérôme TRICOT
MA LA ROCHE SUR YON	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de Détention	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Franck AUPAIS Charbel FARAH Laurent LEFEBVRE
MA LAVAL	Cheffe d'établissement Adjointe au chef d'établissement Chef de détention Officier Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Christelle GIRAUD Yann DEGOUEY Martial CHAPU Alexandre LEFEBVRE Mélanie PLUSQUELLEC
CP LE HAVRE	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la Gestion déléguée Responsable des services administratifs	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Aude SERGEANT Olivier COURCHE Guillemette ROBILLIARD Raphaëlle HAOND Marjorie DUBOC Ilyes BOUKHARI
CP LE MANS LES CROISSETTES	Cheffe d'établissement Adjointe au chef d'établissement Responsable SAS Responsable des services administratifs Responsable Budget et Gestion Déléguée	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Delphine CLOAREC Fouad SIKOUK Dorian HAMD AOUI Romaric LEGRAND Isabelle MOREAU
CP LORIENT	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directeur technique	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Katell PETON Lucie LE CLERE Franck LE DANTEC
CP NANTES	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directrice QCD Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Directeur Adjoint - QMA du CP Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Sylvie MANAUD Loïc BEN GHAFAR-DUMORTIER Audrey MARCOUX Cassandre SCHMUTZ Jasmine BAZENET François PENARD Georges PLOUHINEC
QMA NANTES	Cheffe d'établissement Directeur QMA Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Sylvie MANAUD Patrick LEPOUZE Charlotte DOULHIES Adrien ROUSSET
EPM ORVAULT	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable des services économiques Responsable des services économiques et de la Gestion déléguée	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Stéphane GLAPPIER Fabrice MOROT Séverine MIGNOT Valérie GEFFROY
CP RENNES	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Responsable des services administratifs et financiers Directeur technique	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Aude KARDAS-WESSBECHER Claire MAIRAND Florie CLOITRE Roland DUFAUX
CP RENNES-VEZIN	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs Responsable des services financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Nourredine BRAHIMI Vincent RAVOISIER Anne Sophie ARAUJO Fanny DARGHAM Christelle BOUTIN Lynda VERGEROLLE
MA ROUEN	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Elise THEVENY Séverine ACKER (LAUNAY) Julia DOMERGUE Noémie ROUSSEL Claire VARIN

MA SAINT BRIEUC	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Chef de Détention Adjointe au chef de détention Officier	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Céline DOMINGO Frédérique MATHYS Marc GOUIL Lydia BLANLEIL Vincent PLEVEN
MA SAINT MALO	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Cheffe de Détention	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Philippe MERCIER Caroline THIRIOT Mélicha CHAUSSE
CD VAL DE REUIL	Cheffe d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Sylvette ANTOINE Ingrid DELABARRE Soizic COEYMANS Laure VANDEL Nathalie GALLE
MA VANNES	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Xavier RIDEAU Stéphane BROUDEL
2- Exécution des marchés de gestion déléguée			
CD ARGENTAN	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc...	Amadou MALLOUM - arrivée le 01/04/2024 Ruddy FRANCIUS Cindy AUBERT Sylvie BÉDNARCZYK-MICHEL
CP CAEN IFS	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable SAS futur CP CAEN-IFS Responsable des services administratifs	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Jean-Marie LANDAIS Benoît SERGENT Chris PERRICHET Christelle BARBIER Anne-Claire FEUILLU (METAYER) Stéphanie BOISTUAUD
CP CONDE SUR SARTHE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la gestion déléguée Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc...	Vincent VERNET Arnaud CAHAGNET Didier VAULOU Astride PARSADE Nathalie TOLLEMER Christine PREAUX
CP LE HAVRE	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la Gestion déléguée Responsable des services administratifs	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc...	Aude SERGEANT Olivier COURCHE Guillemette ROBILLIARD Raphaëlle HONON Marjorie DUBOC Ilyes BOUKHARI
CP LE MANS LES CROISSETTES	Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable SAS Responsable des services administratifs Responsable Budget et Gestion Déléguée	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc...	Delphine CLOAREC Fouad SIKOUK Dorian HAMDARAOUI Romaric LEGRAND Isabelle MOREAU
QMA NANTES	Cheffe d'établissement Directeur QMA Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et de la Gestion Déléguée	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc...	Sylvie MANAUD Patrick LEPOUZE Charlotte DOULHIES Adrien ROUSSET
EPM ORVAULT	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable des services économiques Responsable des services économiques et de la Gestion déléguée	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc...	Stéphane GLAPPIER Fabrice MOROT Séverine MIGNOT (application ISIS uniquement) Valérie GEFROY (application ISIS uniquement)
CP RENNES-VEZIN	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs Responsable de la Gestion Déléguée	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc...	Nourredine BRAHIMI Vincent RAVOISIER Anne Sophie ARAUJO Fanny DARGHAM Christelle BOUTIN Lynda VERGEROLLE
3- Validation des ordres à payer et des intérêts moratoires			
MA ANGERS	Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable des services administratifs Chef des Services Pénitentiaires	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Paloma CASADO-TORRES Etienne LE BRUN Marianne CHAUSSIVERT Anthony GAUTIER
CD ARGENTAN	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Amadou MALLOUM - arrivée le 01/04/2024 Ruddy FRANCIUS Cindy AUBERT Sylvie BÉDNARCZYK-MICHEL
MA BREST	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Stéphanie BILGER Joséphine PUIS-NICOT - à/c du 01/04/2024
CP CAEN IFS	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable SAS futur CP CAEN-IFS Responsable des services administratifs	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Jean-Marie LANDAIS Benoît SERGENT Chris PERRICHET Christelle BARBIER Anne-Claire FEUILLU (METAYER) Stéphanie BOISTUAUD
CP CAEN	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Jean-Luc GOLOB Amélie RANFAING Clémence LEFORT Laurent PINLOCHE
MA CHERBOURG	Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de détention Adjoint au chef de détention DSP placé	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Marilyn BÉNOT Laurent DI NATALE Philippe JARZYKA Jérôme CHAMBRILLON Arnaud MALET - du 02/01/2024 au 26/01/2024 Arnaud MALET - du 26/01/2024 au 08/03/2024 Arnaud MALET - du 18/03/2024 au 02/04/2024 Arnaud MALET - du 02/04/2024 au 29/04/2024 Arnaud MALET - du 29/04/2024 au 08/07/2024
CP CONDE SUR SARTHE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la gestion déléguée Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Vincent VERNET Arnaud CAHAGNET Didier VAULOU Astride PARSADE Nathalie TOLLEMER Christine PREAUX
MA COUTANCES	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Lieutenant et Capitaine	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Lionel LE FRANCOIS Murielle MEDOC ELMA Mikaël BIHAN
MA EVREUX	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Mohamed MOKHTARI Vincent SAR

MA FONTENAY LE COMTE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Jean-Georges LAVAL Jérôme TRICOT
MA LA ROCHE SUR YON	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de Détention	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Franck AUPIAIS Charbel FARAH Laurent LEFEBVRE
MA LAVAL	Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de détention Officier Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Christelle GIRAUD Yann DEGOUEY Martial CHAPU Alexandre LEFEBVRE Mélanie PLUSQUELLEC
CP LE HAVRE	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la Gestion déléguée Responsable des services administratifs	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Aude SERGEANT Olivier COURCHE Guillemette ROBILLIARD Raphaëlle HAOND Marjorie DUBOC Ilyes BOUKHARI
CP LE MANS LES CROISSETTES	Cheffe d'établissement Adjointe au chef d'établissement Responsable SAS Responsable des services administratifs Responsable Budget et Gestion Déléguée	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Delphine CLOAREC Fouad SIKOUK Dorian HAMDADOU Romaric LEGRAND Isabelle MOREAU
CP LORIENT	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directeur technique	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Katell PETON Lucie LE CLERE Franck LE DANTEC
CP NANTES	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directrice QCD Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Directeur Adjoint - QMA du CP Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Sylvie MANAUD Loïc BEN GHAFAR-DUMORTIER Audrey MARCOUX Cassandra SCHMUTZ Jasmine BAZENET François PÉNARD Georges PLOUHINEC
QMA NANTES	Cheffe d'établissement Directeur QMA Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Sylvie MANAUD Patrick LEPOUZE Charlotte DOULHIES Adrien ROUSSET
EPM ORVAULT	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable des services économiques Responsable des services économiques et de la Gestion déléguée	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Stéphane GLAPIER Fabrice MOROT Séverine MIGNOT Valérie GEFFROY
CP RENNES	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Responsable des services administratifs et financiers Directeur technique	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Aude KARDAS-WESSBECHER Claire MAIRAND Florie CLOITRE Roland DUFAUX
CP RENNES-VEZIN	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs Responsable des services financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Nourredine BRAHIMI Vincent RAVOISIER Anne Sophie ARAUJO Fanny DARGHAM Christelle BOUTIN Lynda VERGEROLLE
MA ROUEN	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Elise THEVENY Séverine ACKER (LAUNAY) Julia DOMERGUE Noémie ROUSSEL Claire VARIN
MA SAINT BRIEUC	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Chef de Détention Adjointe au chef de détention Officier	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Céline DOMINGO Frédérique MATTHYS Marc GOUIL Lydia BLANLEIL Vincent PLEVEN
MA SAINT MALO	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Cheffe de Détention	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Philippe MERCIER Caroline THIRIOT Mélicha CHAUSSE
CD VAL DE REUIL	Cheffe d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Sylvette ANOINE Ingrid DELABARRE Soizic COEYMANS Laure VANDEL Nathalie GALLÉ
MA VANNES	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Xavier RIDEAU Stéphane BROUXEL
4-Traitement des relevés d'opération et des demandes de paiement par carte achat			
MA ANGERS	Cheffe d'établissement Adjointe au chef d'établissement Responsable des services administratifs Chef des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Paloma CASADO-TORRES Etienne LE BRUN Marianne CHAUSSIVERT Anthony GAUTIER Marianne CHAUSSIVERT Céline CHEFDEVILLE Michaël BOCHU Peggy LAMBINET
CD ARGENTAN	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Amadou MALLOUM - arrivée le 01/04/2024 Ruddy FRANCIUS Cindy AUBERT Sylvie BÉDNARCZYK-MICHEL Corinne BAERT Maria DIAZ
MA BREST	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Stéphanie BILGER Joséphine PUIS-NICOT - à/c du 01/04/2024 Laurence CUCCIA Françoise LE GALL
CP CAEN IFS	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable SAS futur CP CAEN-IFS Responsable des services administratifs Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Jean-Marie LANDAIS Benoît SERGENT Chris PERRICHET Christelle BARBIER Anne-Claire FEUILLU (METAYER) Stéphanie BOISTUAUD Stéphanie BOISTUAUD Aude LE DRAMP Stéphanie LEGROS
	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Signature des ROP et ROA	Jean-Luc GOLOB Amélie RANFAING Clémence LEFORT Laurent PINLOCHE

CP CAEN	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Laurent PINLOCHE David BONDU Maria LOUCHE Didier NIOBEY Philippe RATEL
MA CHERBOURG	Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de détention Adjoint au chef de détention DSP placé	Signature des ROP et ROA	Marilyn BENOOT Laurent DI NATALE Philippe JARZYNSKA Jérôme CHAMBRILLON Arnaud MALET - du 02/01/2024 au 26/01/2024 Arnaud MALET - du 26/01/2024 au 08/03/2024 Arnaud MALET - du 18/03/2024 au 02/04/2024 Arnaud MALET - du 02/04/2024 au 29/04/2024 Arnaud MALET - du 29/04/2024 au 08/07/2024
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Sandrine BELLETOILE Sabrina LAISNE
CP CONDE SUR SARTHE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la gestion déléguée Responsable des services administratifs et financiers	Signature des ROP et ROA	Vincent VERNET Arnaud CAHAGNET Didier VAULOUF Astride PARSADÉ Nathalie TOLLEMER Christine PRAUX
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Sylvie BEUCHER Laure JOYEAU
MA COUTANCES	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Lieutenant et Capitaine	Signature des ROP et ROA	Lionel LE FRANCOIS Murielle MEDOC ELMA Mikaël BIHAN
	Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Laurence AUBRIL
MA EVREUX	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Signature des ROP et ROA	Mohamed MOKHTARI Vincent SAR
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Caroline LATOIRO Marie SARDOU Laëticia VALLE Mélodie LEFRANCOIS Aurélié GRAS
MA FONTENAY LE COMTE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Signature des ROP et ROA	Jean-Georges LAVAL Jérôme TRICOT
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Sylvie SORIN Wilfrid RAMBAUD
MA LA ROCHE SUR YON	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de Détention	Signature des ROP et ROA	Franck AUPAIS Charbel FARAH Laurent LEFFEVRE
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Barbara FRONTIGNY Aurélié RAMBEAUD
MA LAVAL	Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de détention Officier Responsable des services administratifs et financiers	Signature des ROP et ROA	Christelle GIRAUD Yann DEGOUEY Martial CHAPU Alexandre LEFFEVRE Mélanie PLUSQUELLEC
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Mélanie PLUSQUELLEC Claire CELLIER Valéry COSNARD
CP LE HAVRE	Cheffe d'établissement Adjoint à la cheffe d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la Gestion déléguée Responsable des services administratifs	Signature des ROP et ROA	Aude SERGEANT Olivier COURCHE Guillemette ROBILLIARD Raphaëlle HAOND Marjorie DUBOC Ilyes BOUKHARI
	Responsable des services administratifs et financiers Responsable de la gestion déléguée Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Ilyes BOUKHARI Marjorie DUBOC Valérie LEMAIRE Léa JEANNE-DIT-FOUQUE
CP LE MANS LES CROISSETTES	Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable SAS Responsable des services administratifs Responsable Budget et Gestion Déléguée	Signature des ROP et ROA	Delphine CLOAREC Fouad SIKOUK Dorian HAMDAR Romaric LEGRAND Isabelle MOREAU
	Responsable des services administratifs et financiers Responsable budget et gestion déléguée Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Romaric LEGRAND Isabelle MOREAU Virginie HUARD Nathalie MOUSNIER
CP LORIENT	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directeur technique	Signature des ROP et ROA	Katell PETON Lucie LE CLERE Franck LE DANTEC
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Sabrina HUET Céline CHAPON
CP NANTES	Cheffe d'établissement Adjoint à la cheffe d'établissement Directrice QCD Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Directeur Adjoint - QMA du CP Responsable des services administratifs et financiers	Signature des ROP et ROA	Sylvie MANAUD Loïc BEN GHAFAR-DUMORTIER Audrey MARCOUX Cassandre SCHMUTZ Jasmine BAZENET François PENARD Georges PLOUHINEC
	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Georges PLOUHINEC Roselyne LEROUX Véronique DUROU Didier FOULON Karine OBERLAENDER Sihouar BEN-HAMOUDA Anlamati SOUF
QMA NANTES	Cheffe d'établissement Directeur QMA Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Signature des ROP et ROA	Sylvie MANAUD Patrick LEPOUZE Charlotte DOULHIES Adrien ROUSSET
	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Adrien ROUSSET Chantal MENTEC

EPM ORVAULT	<p>Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable des services économiques Responsable des services économiques et de la Gestion déléguée</p>	Signature des ROP et ROA	<p>Stéphane GLAPIER Fabrice MOROT Séverine MIGNOT Valérie GEFFROY</p>
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Séverine MIGNOT Valérie GEFFROY
CP RENNES	<p>Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Responsable des services administratifs et financiers Directeur technique</p>	Signature des ROP et ROA	<p>Aude KARDAS-WESSBECHER Claire MAIRAND Florie CLOITRE Roland DUFAUX</p>
	<p>Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires</p>	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	<p>Florie CLOITRE Catherine HALLIER Céline GIACOMETTI</p>
CP RENNES-VEZIN	<p>Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs Responsable des services financiers</p>	Signature des ROP et ROA	<p>Nourredine BRAHIMI Vincent RAVOISIER Anne Sophie ARAUJO Fanny DARGHAM Christelle BOUTIN Lynda VERGEROLLE</p>
	<p>Responsable des services administratifs Responsable des services financiers Gestionnaire</p>	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	<p>Christelle BOUTIN Lynda VERGEROLLE Edith HAREL</p>
MA ROUEN	<p>Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers</p>	Signature des ROP et ROA	<p>Elise THEVENY Séverine ACKER (LAUNAY) Julia DOMERGUE Noémie ROUSSEL Claire VARIN</p>
	<p>Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires</p>	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	<p>Charlotte CWYNAR Delphine BARIL Angelina LECLERC Colette PIACENTINO</p>
MA SAINT BRIEUC	<p>Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de Détention Adjointe au chef de détention Officier</p>	Signature des ROP et ROA	<p>Céline DOMINGO Frédérique MATTHYS Marc GOUIL Lydia BLANLEIL Vincent PLEVEN</p>
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Véronique JUGÓN Eric COLLIN
MA SAINT MALO	<p>Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Cheffe de Détention</p>	Signature des ROP et ROA	<p>Philippe MERCIER Caroline THIRIOT Mélissa CHAUSSE</p>
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	<p>Marina MILON Nathalie VASSEUR</p>
CD VAL DE REUIL	<p>Cheffe d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers</p>	Signature des ROP et ROA	<p>Sylvette ANTOINE Ingrid DELABARRE Soizic COEYMANS Laure VANDEL Nathalie GALLE</p>
	<p>Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires</p>	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	<p>Nathalie GALLE Annelise BINET Emilie VITRE Béatrice RASSOUW Angéline ARTU</p>
MA VANNES	<p>Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement</p>	Signature des ROP et ROA	<p>Xavier RIDEAU Stéphane BROUXEL</p>
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Christophe BEGUIN Odile RIDEAU
5- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire - Validation et constatation de SF - création et transmission de FC			
MA ANGERS	<p>Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires</p>	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	<p>Marianne CHAUSSIVERT Céline CHEFDEVILLE Michaël BOCHU</p>
CD ARGENTAN	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	<p>Corinne BAERT Maria DIAZ (VALET) Ruddy FRANCIUS</p>
MA BREST	<p>Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires</p>	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	<p>Laurence CUCCIA Christelle BOLESKEI Françoise LE GALL</p>
CP CAEN IFS	<p>Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires</p>	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	<p>Stéphanie BOISTUAUD Magali CANONNE Aude LE DRAMP Coralie MUSSON</p>
CP CAEN	<p>Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires</p>	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	<p>Laurent PINLOCHE David BONDU Stéphanie LOUCHE Didier NIOBEY Philippe RATEL</p>
MA CHERBOURG	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	<p>Sandrine BELLETOILE Florence DEBLOCK Sabrina LAISNE</p>
CP CONDE SUR SARTHE	<p>Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires</p>	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	<p>Christine PREAUX Sylvie BEUCHER Laure JOYEAU Mickaël GODIN</p>
MA COUTANCES	Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Laurence AUBRIL
MA EVREUX	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	<p>Caroline LATOIRO Marie SARDOU Laëticia VALLE Mélodie LEFRANCOIS Aurélien GRAS Farahel HAUTI</p>
MA FONTENAY LE COMTE	<p>Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Gestionnaires</p>	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	<p>Jean-Georges LAVAL Jérôme TRICOT Sylvie SORIN Wilfrid RAMBAUD</p>
	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	<p>Sylvie SORIN Wilfrid RAMBAUD</p>
MA LA ROCHE SUR YON	<p>Chef d'établissement Gestionnaires</p>	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	<p>Franck AUPAIS Véronique CHIFFOLEAU Aurélien RAMBEAUD</p>
	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	<p>Barbara FRONTIGNY Aurélien RAMBEAUD</p>

MA LAVAL	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Mélanie PLUSQUELLEC Claire CELLIER Valéry COSNARD Christelle GIRAUD
CP LE HAVRE	Responsable des services administratifs et financiers Responsable de la gestion déléguée Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Ilyes BOUKHARI Marjorie DUBOC Valérie LEMAIRE Léa JEANNE-DIT-FOUQUE
CP LE MANS LES CROISSETTES	Responsable des services administratifs et financiers Responsable budget et gestion déléguée Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Romarc LEGRAND Isabelle MOREAU Virginie HUARD Nathalie MOUSNIER
CP LORIENT	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Sabrina HUET Céline CHAPON
CP NANTES	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Georges PLOUHINNEC Malika CHARFI Véronique DUROU Didier FOULON Roselyne LEROUX Sihouar BEN-HAMOUDA Anlamati SOUF
QMA NANTES	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Adrien ROUSSET Chantal MENTEC
EPM ORVAULT	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Séverine MIGNOT Valérie GEFROY
CP RENNES	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Florie CLOITRE Catherine HALLIER Céline GIACOMETTI
CP RENNES-VEZIN	Responsable des services administratifs Responsable des services financiers Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Christelle BOUTIN Lynda VERGEROLLE Solenne BUCHART
MA ROUEN	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Claire VARIN XXXXX Angelina LECLERC Colette PIACENTINO
MA SAINT BRIEUC	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Véronique JUGON Éric COLLIN
MA SAINT MALO	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Philippe MERCIER Caroline THIRIOT Marina MILON Nathalie VASSEUR
	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	XXXX Nathalie VASSEUR
CD VAL DE REUIL	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Nathalie GALLE Annelise BINET Emilie VITRE Béatrice RASSOUW Angéline ARTU
MA VANNES	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Christophe BÉGUIN
6- Validation des états de frais de déplacements			
MA ANGERS	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Marianne BOCHU Michaël BOCHU Céline BROQUET-CHEFDEVILLE
CD ARGENTAN	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Corinne BAERT Maria DIAZ (VALET) Ruddy FRANCIUS
MA BREST	Adjointe à la Cheffe d'établissement Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Joséphine PUIS-NICOT - à/c du 01/04/2024 Laurence CUCCIA Christelle BOLESKEI Françoise LE GALL Youssrat MAOULIDA Christine MEROUR Sylvie POTIN Presila WEKO
CP CAEN IFS	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Patricia BOURGEOIS Magali CANONNE Aude LE DRAMP Coralie MUSSON

Structures	Fonctions	Engagement et liquidation des dépenses	NOM du Titulaire de la délégation et des suppléants (inscrire un nom par ligne suivi de la mention titulaire ou suppléant)
1- Signature des devis et demandes préalables d'achat imputées sur les crédits du titre III et titre VI			
SPIP 14	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Karine VERNIERE Magali VAN DEN AVENNE Anouar BEN M'BAREK Dominique DEAN
SPIP 22	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Delphine FOURNIER Cathy LE MOINE Marc MERLIN Alban DABOUIS
SPIP 27	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation contractuelle Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Karine LEFEBVRE (MARIE) Stéphanie TOUZEAU Sarah HUE Lovely ANDRE Laure JOLIVET
SPIP 29	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Charlotte SCHMOUCHKOVITCH Cécile GALLIGANI XXX XXX
SPIP 35	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Responsable des services administratifs et financiers	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	François TOUTAIN Murielle TEXIER Pascale NORMAND
SPIP 44	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Daniel RAVENEY Fabienne GAILLARD xxxx Evelyne BOUTEAU
SPIP 49	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Patricia GODARD Céline LEGUILLON (DUGAST) Aurélien ROGER Pauline MARTIN
SPIP 50	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Pascal LECUYER Emilie DELANAY Mailys CAZER Amaïa LABATSUZAN-BERHOUE
SPIP 53	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Tiphaine MAHE Laurent RENAUD Laurent-Xavier CONCE
SPIP 56	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Emmanuelle CALMON Thibault GAMA
SPIP 61	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Stephan FEUILLARD Gabriel PROUVEUR Clémentine GAUTHIER Axelle PLANCHETTE Daniel PONCEL Laure JOUENNE
SPIP 72	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Christophe PAYEN Olivier MOREAU
SPIP 76	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Responsable des services administratifs et financiers	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Isabelle LAROQUE Murielle TOUMINET Valentin COLLETER-LEFEBVRE
SPIP 85	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Sophie DAUVE Audrey DANIEL DAVID Nina FIGLIUZZI Manon PERCIER SOLER
2- Validation des ordres à payer et des intérêts moratoires			
SPIP 14	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Karine VERNIERE Magali VAN DEN AVENNE Anouar BEN M'BARECK Dominique DEAN
SPIP 22	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Delphine FOURNIER Cathy LE MOINE Marc MERLIN Alban DABOUIS
SPIP 27	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation contractuelle Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Karine LEFEBVRE (MARIE) Stéphanie TOUZEAU Sarah HUE Lovely ANDRE Laure JOLIVET
SPIP 29	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Charlotte SCHMOUCHKOVITCH Cécile GALLIGANI XXX XXX
SPIP 35	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	François TOUTAIN Murielle TEXIER Pascale NORMAND

SPIP 44	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Daniel RAVENEY Fabienne GAILLARD xxxx Evelyne BOUTEAU
SPIP 49	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Patricia GODARD Céline LEGUILLON (DUGAST) Aurélie ROGER Pauline MARTIN
SPIP 50	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Pascal LECUYER Emilie DELANAY Mailys CAZER Amaia LABATSUZAN-BERHOUE
SPIP 53	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Tiphaine MAHE Laurent RENAUD Laurent-Xavier CONCE
SPIP 56	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Emmanuelle CALMON Thibault GAMA
SPIP 61	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Stephan FEUILLARD Gabriel PROUVEUR Clémentine GAUTHIER Axelle PLANCHETTE Daniel PONCEL Laure JOUENNE
SPIP 72	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Christophe PAYEN Olivier MOREAU
SPIP 76	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Isabelle LAROQUE Murielle TOUMINET Valentin COLLETER-LEFEBVRE
SPIP 85	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Sophie DAUVE Audrey DANIEL DAVID Nina FIGLIUZZI Manon PERCIER SOLER
3-Traitement des relevés d'opération et des demandes de paiement			
SPIP 14	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Karine VERNIERE Magali VAN DEN AVENNE Anouar BEN M'BARECK Dominique DEAN Dominique DEAN Pamela DIOT
SPIP 22	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation Gestionnaires	Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Delphine FOURNIER Cathy LE MOINE Marc MERLIN Alban DABOUIIS Philippe CLOAREC Aymeline DELACROIX
SPIP 27	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation contractuelle Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Karine LEFEBVRE (MARIE) Stéphanie TOUZEAU Sarah HUE Lovely ANDRE Laure JOLIVET Sylvie PITRE Michel DUBOIS
SPIP 29	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Charlote SCHMOUCHKOVITCH Cécile GALLIGANI XXX XXX Christiane COZIC
SPIP 35	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Responsable des services administratifs et financiers Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	François TOUTAIN Murielle TEXIER Pascale NORMAND Corinne MARZI Hervé COZIEEN
SPIP 44	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Daniel RAVENEY Fabienne GAILLARD xxxx Evelyne BOUTEAU Evelyne BOUTEAU Coralie BON
SPIP 49	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Gestionnaire	Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Patricia GODARD Céline LEGUILLON (DUGAST) Aurélie ROGER Pauline MARTIN Mylène HORNOY

SPIP 50	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Pascal LECUYER Emilie DELANAY Mailys CAZER Amaia LABATSUZAN-BERHOUE
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Valérie KOPEC Alexandra DI-CEGLIE
SPIP 53	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Validation des ordres de payer (ODP)	Tiphaine MAHE Laurent RENAUD Laurent-Xavier CONCE
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Charlie PLOURDEAU Rachel SALLES
SPIP 56	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Emmanuelle CALMON Thibault GAMA
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Matthieu PHILIPPE Gaëlle RYBKA
SPIP 61	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Gestionnaire	Signature des ROP et ROA	Stephan FEUILLARD Gabriel PROUVEUR Clémentine GAUTHIER Axelle PLANCHETTE Daniel PONCEL Laure JOUENNE
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Anais BEDNAROWICZ-PITEL
SPIP 72	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Christophe PAYEN Olivier MOREAU
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Jérôme LAURENT Emmanuelle VANNOORENBERGHE
SPIP 76	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Signature des ROP et ROA	Isabelle LAROQUE Murielle TOUMINET Valentin COLLETER-LEFEBVRE
	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Valentin COLLETER-LEFEBVRE Stephan MARION
SPIP 85	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Gestionnaire	Signature des ROP et ROA	Sophie DAUVE Audrey DANIEL DAVID Nina FIGLIUZZI Manon PERCIER SOLER
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Aurélien SEIGNARD
4- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire - Validation et constatation de SF - création et transmission de FC			
SPIP 14	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Dominique DEAN Pamela DIOT
SPIP 22	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Philippe CLOAREC Aymeline DELACROIX
SPIP 27	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	XXXXXXXXXX Michel DUBOIS
SPIP 29	Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Christiane COZIC
SPIP 35	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Pascale NORMAND Hervé COZIEN
SPIP 44	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Evelyne BOUTEAU Coralie BON
SPIP 49	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Patricia GODARD Céline LEGUILLON (DUGAST) Mylène MORIN Chris RICORDI
	Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Mylène MORIN Chris RICORDI
SPIP 50	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Pascal LECUYER Valérie KOPEC Alexandra DI-CEGLIE
	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Valérie KOPEC Alexandra DI-CEGLIE
SPIP 53	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Charlie PLOURDEAU Rachel SALLES
SPIP 56	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Matthieu PHILIPPE Gaëlle RYBKA
SPIP 61	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Stephan FEUILLARD Gabriel PROUVEUR Anais BEDNAROWICZ-PITEL
	Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Anais BEDNAROWICZ-PITEL
SPIP 72	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Jérôme LAURENT Emmanuelle VANNOORENBERGHE
SPIP 76	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Valentin COLLETER-LEFEBVRE Stephan MARION
SPIP 85	Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Barbara FRONTIGNY
5- Validation des états de frais de déplacements			

SPIP 14	Adjointe à la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Magali VAN DEN AVENNE Anouar BEN M'BAREK Dominique DEAN Vanessa DIONNET Pamela DIOT Soraya GHALEM Norindy KIM Mélicha LÉBOUCHER
SPIP 22	Gestionnaire	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Philippe CLOAREC
SPIP 27	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Michel DUBOIS Anne Sophie LAMOLY
SPIP 29	Gestionnaire	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Christiane COZIC
SPIP 35	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Pascale NORMAND Hervé COZIEN Gwenaél MEILHAC Solemn RICHARD
SPIP 44	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Evelyne BOUTEAU Coralie BON Kathelyne BOUTROUE
SPIP 49	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Chris RICORDI Mylène MORIN
SPIP 50	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Pascal LECUYER Alexandra DI CEGLIE Séverine DUFRESNE Valérie ROUSSEL
SPIP 53	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Tiphaine MAHE Charlie PLOURDEAU Rachel SALLES
SPIP 56	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Emmanuelle CALMON Corinne LE GENTIL-MERZOUK Matthieu PHILIPPE Gaëlle RYBKA
SPIP 61	Gestionnaire	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Anais BEDNAROWICZ-PITEL
SPIP 72	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Jocelyne FRATTA Jérôme LAURENT Emmanuelle VANNOORENBERGHE
SPIP 76	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Valentin COLLETER-LEFEBVRE Sybille DESOMBRE Zora LATRECHE Stéphane MARION Mélicha PLOUGONVEN
SPIP 85	Adjointe à la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Audrey DANIEL DAVID Virginie GRESEAU Jessica RICHARD

DRAAF

R53-2024-05-28-00001

Arrêté de suspension relatif à une demande
préalable d'autorisation d'exploiter - Morbihan
C56240039 EARL ST CONWOION - SEMPASTOUS



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

**Service régional de l'économie des filières agricoles et
agroalimentaires (Srefaa)**

Pôle Contrôle des Structures

Dossier suivi par :
Eric de Bussy, Carole Godefroy et Jean Chesnot
DDTM du Morbihan
Tél. : 02.56.63.74.26/74.15/74.27
Courriel : ddtm-structures@morbihan.gouv.fr

EARL ST CONWOION
Monsieur Fabien QUILY
18 Rue St Conwoion
35330 COMBLESSAC

Objet : Contrôle des structures

Réf. : Dossier n° C56240039

Rennes, le 28/05/2024

LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE
ARRÊTÉ DE SUSPENSION

RELATIF A UNE DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE D'EXPLOITER

- VU** le code rural et de la pêche maritime (CRPM), et notamment ses articles L331-1 à L331-11 et R331-1 à R331-15 relatifs au contrôle des structures des exploitations agricoles, L312-1 et R 312-1 à 312-3 relatifs au schéma directeur régional des exploitations agricoles et R313-1 à R313-8 relatifs à la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) ;
- VU** en particulier l'article L331-3-1-II du CRPM, au terme duquel lorsque l'opération conduit à un agrandissement ou à une concentration au sens du 3° du I du même article, l'autorité administrative peut, après avis de la CDOA, suspendre l'instruction de la demande d'autorisation pour une durée de huit mois ;
- VU** l'article D331-6-1 du CRPM ;
- VU** l'arrêté préfectoral R53-2023-11-29-00001 du 29 novembre 2023 fixant le schéma directeur régional des exploitations agricoles (Sdrea) de la région de Bretagne,
- VU** la demande d'autorisation d'exploiter enregistrée le 23/02/2024 déposée par l'EARL ST CONWOION dont le siège d'exploitation est situé à COMBLESSAC pour la reprise des parcelles précédemment mises en valeur par Madame Florence HERVY :
XD61A, XD61B, ZH32 situées à CARENTOIR pour une surface totale de 4,26ha ;
- VU** l'avis émis le 23/05/2024 par la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture du Morbihan;

CONSIDÉRANT qu'en application du II de l'article L331-3-1 du CRPM, le préfet de région peut suspendre l'instruction d'une demande d'autorisation d'exploiter lorsque l'opération envisagée conduit à un agrandissement ou une concentration excessifs au regard des critères du SDREA ;

CONSIDÉRANT qu'après réalisation de l'opération envisagée par l'EARL ST CONWOION, la surface de l'exploitation rapportée aux UTA serait supérieure à 4 fois le seuil de déclenchement du contrôle des structures en Bretagne, soit 80 hectares et l'IDE/UTA de l'exploitation serait supérieur à 200 % de la moyenne régionale, qu'en conséquence, l'opération envisagée par l'EARL ST CONWOION conduit à un agrandissement ou une concentration d'exploitations excessif, au regard des critères définis par le SDREA ;

CONSIDÉRANT que selon les dispositions de l'article L331-3-1-II du CRPM, faute de candidat concurrent, l'autorisation d'exploiter peut, dans ce cas, être suspendue ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la CDOA du 23/05/2024 susvisée, tendant à ce que l'instruction de la demande déposée par l'EARL ST CONWOION soit suspendue pour une durée de huit mois, conformément à l'article 5 de la loi n°2021-1756 du 23/12/2021, dès lors que l'opération envisagée par l'EARL ST CONWOION conduit à un agrandissement excessif au regard du SDREA de la région Bretagne ;

SUR proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

ARRÊTE

Article I.

L'instruction de la demande d'autorisation d'exploiter déposée par l'EARL ST CONWOION, dont le siège d'exploitation est situé à COMBLESSAC, et enregistrée le 23/02/2024 pour les parcelles :

XD61A, XD61B, ZH32 située à CARENTOIR d'une superficie totale de 4,26 ha et

appartenant à : Madame HERVY Florence – 4 Pled – 56910 CARENTOIR

est suspendue pour une durée de huit mois à compter de la date de publication de la présente décision.

Article II.

Pendant la période de suspension de l'instruction, tout intéressé peut présenter une demande d'autorisation d'exploiter portant sur les mêmes biens.

Article III.

Conformément aux dispositions de l'article D331-6-1 du CRPM, le présent arrêté est notifié à l'EARL ST CONWOION et aux propriétaires concernés et fait l'objet d'un affichage pendant un mois en mairie de CARENTOIR. Cet arrêté est également publié pendant huit mois sur le site internet de la préfecture du Morbihan.

Article IV.

Cette décision peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa notification :

- par un recours gracieux devant le préfet de la région de Bretagne via l'application démarches-simplifiées (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/controle-structures-recours-gracieux>) ou un recours hiérarchique devant le ministre chargé de l'agriculture.
- par un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes. Ce tribunal peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site <https://www.telerecours.fr>.

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours), vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes.

Article V.

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne est en charge de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour le préfet de la région Bretagne,
L'adjoint à la cheffe de service Srefaa,



Laurent BACCELLA

Copie à : DDTM du Morbihan

DRAAF

R53-2024-05-24-00003

Arrêté de suspension relatif à une demande
d'autorisation préalable d'exploiter



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

**Service régional de l'économie des filières agricoles
et agroalimentaires (Srefaa)**

Pôle Contrôle des structures

Dossier suivi par : Emmanuel Le Cloître

Direction Départementale des Territoires et de la
Mer du Finistère

Tél. : 02 98 76 59 17

Courriel : ddtm-structure@finistere.gouv.fr

Le Préfet

à

EARL de Oaserennou
Oaserennou
29670 Taulé

Objet : Contrôle des structures

Réf. : Dossier n° C29230089

**LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

**ARRÊTÉ DE SUSPENSION
RELATIF A UNE DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE D'EXPLOITER**

- VU** le code rural et de la pêche maritime (CRPM), et notamment ses articles L331-1 à L331-11 et R331-1 à R331-15 relatifs au contrôle des structures des exploitations agricoles, L312-1 et R312-1 à 312-3 relatifs au schéma directeur régional des exploitations agricoles et R313-1 à R313-8 relatifs à la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) ;
- VU** en particulier l'article L331-3-1-II du CRPM, au terme duquel lorsque l'opération conduit à un agrandissement ou à une concentration au sens du 3° du I du même article, l'autorité administrative peut, après avis de la commission départementale d'orientation de l'agriculture, suspendre l'instruction de la demande d'autorisation pour une durée de huit mois ;
- VU** l'article D331-6-1 du CRPM ;
- VU** l'arrêté préfectoral R53-2023-11-29-00001 du 29 novembre 2023 fixant le schéma directeur régional des exploitations agricoles (Sdrea) de la région de Bretagne ;
- VU** la demande d'autorisation d'exploiter enregistrée le 19/02/2024 déposée par l'EARL de Oaserennou dont le siège d'exploitation est situé à Taulé pour la reprise des parcelles précédemment exploitées par Monsieur Leroux Bertrand :
- B640 – B643 - B644 situées à Taulé
d'une surface de 6,2270 ha.
- VU** l'avis émis le 23/05/2024 par la commission départementale d'orientation agricole du Finistère,

Tél : 02 99 28 21 00
<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/>
15 avenue de Cucillé - 35047 Rennes cedex 9

CONSIDÉRANT qu'en application du II de l'article L331-3-1 du code rural et de la pêche maritime, le préfet de région peut suspendre l'instruction d'une demande d'autorisation d'exploiter lorsque l'opération envisagée conduit à un agrandissement ou une concentration excessifs au regard des critères du SDREA ;

CONSIDÉRANT que, selon les dispositions du SDREA, la main d'œuvre retenue dans le cadre de la demande d'autorisation d'exploiter de l'EARL de Oaserennou est de 0,2 UTA chef d'exploitation et 0 UTA salariés en CDI

CONSIDÉRANT qu'avant l'opération de reprise pré-citée, l'EARL de Oaserennou exploite une surface agricole utile brute de 65,58ha (45 ha de grandes cultures, 97 jeunes bovins) ce qui correspond à une surface agricole utile pondérée de 118,0440 ha ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Gallou Arnaud, associé exploitant de l'EARL de Oaserennou, est également associé exploitant de l'EARL Galou, il convient de consolider l'indicateur de dimension économique ;

CONSIDÉRANT que selon les dispositions du Sdrea, l'indicateur de dimension économique consolidé avant projet par UTA s'établit à 114768 €/UTA ;

CONSIDÉRANT qu'au vu de ce qui précède, après réalisation de l'opération envisagée par l'EARL de Oaserennou, la surface pondérée de l'exploitation rapportée aux UTA serait supérieure à 4 fois le seuil de déclenchement du contrôle des structures en Bretagne, soit 100 hectares et l'IDE/UTA de l'exploitation serait supérieur à 200 % de la moyenne régionale, qu'en conséquence, l'opération envisagée par le demandeur conduit à un agrandissement ou une concentration d'exploitations excessif, au regard des critères définis par le SDREA ;

CONSIDÉRANT que selon les dispositions de l'article L331-3-1-II du CRPM, faute de candidat concurrent, l'autorisation d'exploiter peut, dans ce cas, être suspendue,

SUR proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

ARRÊTE

Article I.

L'instruction de la demande d'autorisation d'exploiter une surface de 6,2270 ha enregistrée le 19/02/2024 déposée par l'EARL de Oaserennou dont le siège d'exploitation est situé à Taulé **est suspendue** pour une durée de huit mois à compter de la date de publication de la présente décision.

Les parcelles et les propriétaires concernés figurent dans le tableau ci-dessous :

Taulé	B640 – B643 - B644	6,2270 ha	SOCIETE ARCHIVES GENEALOGIQUES ANDRIVEAU 75006 PARIS - LE ROUX/MARIELLE 56270 PLOEMEUR - LE ROUX/HUBERT YVES 29670 TAULE - LE ROUX/ANNIE 29880 PLOUGUERNEAU - LE ROUX/DANIEL 29400 LAMPAUL GUIMILLAU - RIVOALEN/NICOLE 29600 MORLAIX - TANGUY/YVON 29660 CARANTEC - QUEMENER/MAIRE ANNICK 29670 TAULE - LE ROUX/KARINE 35132 VEZIN LE COQUET - QUEMENER/NICOLE 29670 LOCQUENOLE - LE ROUX/BERTRAND 29670 TAULE - JOURDREN/CHRISTIANE 29670 TAULE
-------	--------------------	-----------	--

Article II.

Pendant la période de suspension de l'instruction, tout intéressé peut présenter une demande d'autorisation d'exploiter portant sur les mêmes biens.

Article III.

Conformément aux dispositions de l'article D331-6-1 du code rural et de la pêche maritime, le présent arrêté est notifié à l'EARL de Oaserrenou et aux propriétaires concernés et fait l'objet d'un affichage pendant un mois dans les mairies où sont situées les parcelles.

Cet arrêté est également publié pendant huit mois sur le site internet de la préfecture du Finistère.

Article IV.

Le secrétaire général de la préfecture, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt de Bretagne et le maire de la commune de Taulé sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié par voie d'extrait au recueil des actes administratifs (RAA) de la préfecture de la région Bretagne.

Article V.

Cette décision peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa notification :

- par un recours gracieux devant le préfet de la région de Bretagne via l'application démarches-simplifiées (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/controle-structures-recours-gracieux>) ou un recours hiérarchique devant le ministre chargé de l'agriculture,
- par un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site <https://www.telerecours.fr>.

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours), vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes.

Fait à Rennes, le 24/05/2024

Pour le Préfet de la région Bretagne,
La cheffe du Srefaa,



Sandrine Moutault

Copie à : DDTM du Finistère

DRAAF

R53-2024-05-24-00002

Arrêté relatif à la mise en œuvre du dispositif national d'accompagnement des projets et des initiatives locales (dina) des coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (cuma) pour le volet « aide à l'investissement immatériel – conseil stratégique » pour l'année 2024



ARRÊTÉ RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF NATIONAL D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ET DES INITIATIVES LOCALES (DINA) DES COOPÉRATIVES D'UTILISATION EN COMMUN DE MATÉRIEL AGRICOLE (CUMA) POUR LE VOLET « AIDE A L'INVESTISSEMENT IMMATÉRIEL – CONSEIL STRATÉGIQUE » POUR L'ANNÉE 2024

**LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

- VU Règlement (UE) 2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2023 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis, ci-après dénommé « règlement de minimis général » ou « règlement de minimis entreprises » ;
- VU Le code rural, et notamment le titre deuxième du livre V sur les sociétés coopératives agricoles ;
- VU Le décret n° 2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement ;
- VU L'arrêté du 26 août 2015 relatif au dispositif d'accompagnement des projets et initiatives des coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (Cuma), modifié par l'arrêté du 13 janvier 2016 et par l'arrêté du 3 mars 2023 ;
- VU L'instruction technique DGPE/SDC/2024 - 247 du 22/04/2024 portant sur la mise en œuvre du Dispositif National d'Accompagnement des projets et initiatives (DiNA) des coopératives d'utilisation de matériels agricole (CUMA) ;
- VU l'appel à candidature « Dispositif National d'Accompagnement des projets et initiatives (DiNA) des coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (CUMA) » du 27 octobre 2023 au 3 décembre 2023 en vue de l'agrément en tant qu'organisme de conseil » établi par la DRAAF Bretagne ;
- Considérant** Les conventions relatives à la mise en œuvre du conseil stratégique dans le cadre du dispositif national d'accompagnement des projets et initiatives (DINA) des coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (CUMA) du CER France Brocéliande signée en date du 07/05/2024 et de la Fédération régionale des CUMA de l'Ouest signée en date du 29/04/2024.
- SUR** la proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

ARRÊTE :

Article I. Objectifs

Le présent arrêté fixe les modalités de mise en œuvre de l'aide au conseil stratégique dans le cadre du dispositif national d'accompagnement des projets et initiatives (DiNA) des coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (CUMA) dans la région Bretagne. L'aide est accordée dans le cadre du règlement (UE) 2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2023 dit « de minimis entreprise ».

Article II. Éligibilité

2.1 Bénéficiaires éligibles

Seules les CUMA, dont le siège est en Bretagne, agréées et à jour de leurs cotisations auprès de Haut Conseil de la coopération agricole (HCCA) sont éligibles.

Les entreprises concernées par une procédure de liquidation judiciaire ne sont pas éligibles, de même que les entreprises en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire qui ne disposent pas d'un plan arrêté par le tribunal.

2.2 Éligibilité de la demande

La demande d'aide est déposée auprès de la Draaf Bretagne, service instructeur, avant la réalisation du conseil stratégique par l'organisme de conseil agréé. Le conseil stratégique ne peut pas commencer avant la réception de la demande, dont la date est mentionnée sur l'accusé de réception de la demande d'aide.

Un nouveau conseil stratégique ne peut être accordé qu'à la condition que la CUMA ait fait une évaluation du précédent conseil stratégique et de son plan d'action.

Dans ce cas, un état des lieux complet n'est pas obligatoire pour le nouveau conseil stratégique. La CUMA doit néanmoins présenter, le cas échéant, les modifications et changements qu'elle a connus depuis le précédent état des lieux.

2.3 Dépenses éligibles et montant maximal de l'aide

L'aide consiste en une prise en charge partielle du coût du conseil stratégique.

L'aide de l'État représente un maximum de 90 % du coût du conseil, sans pouvoir dépasser 3 000 € HT/conseil et dans la limite des plafonds autorisés par le règlement de minimis entreprise.

Article III. Réalisation du conseil stratégique

3.1 Durée du conseil stratégique

La durée du conseil stratégique, au minimum 2 jours, pourra être adaptée au regard des difficultés techniques des sujets abordés lors du conseil stratégique, qui seront explicités dans la demande d'aide.

Le conseil stratégique doit comprendre à minima un temps de préparation et de présence au sein de la CUMA.

3.2 Contenu du conseil stratégique

Le conseil stratégique s'appuie sur une analyse globale du fonctionnement et de l'organisation de la CUMA regroupant les domaines suivants :

- la stratégie du projet coopératif ;
- la gestion et l'implication des adhérents au projet collectif ;
- le fonctionnement coopératif (respect des préconisations HCCA), la gouvernance et les responsabilités ;
- l'organisation du travail et l'optimisation des chantiers ;
- le parc matériel et les charges de mécanisation ;
- la gestion financière de la CUMA ;

- la gestion des ressources humaines au sein de la CUMA ;
- les performances environnementales (diagnostic des consommations de carburants, maîtrise des pollutions...).

Le conseil stratégique débouche sur un plan d'actions, incluant des pistes d'amélioration dans les domaines précités.

L'élaboration du plan d'actions s'appuie sur une analyse des atouts/faiblesses/opportunités/menaces (AFOM) du projet coopératif, ou par une méthode équivalente proposée par l'organisme de conseil agréé pour réaliser ce conseil, et sur un travail de co-construction avec les adhérents de la CUMA pour hiérarchiser les pistes d'amélioration.

Le plan d'action propose un calendrier prévisionnel des actions à mettre en place avec une échéance indicative de mise en œuvre des objectifs.

À la fin du conseil stratégique, un rapport est formalisé, comportant les éléments suivants :

- o Le diagnostic ;
- o Les actions suivies lors du conseil stratégique ;
- o Les conclusions du conseil stratégique ;
- o Les actions prévues avec un calendrier de mise en œuvre.

Le rapport du conseil stratégique doit être présenté à l'ensemble des adhérents de la CUMA dans un délai maximal d'un an à compter de l'exécution du conseil stratégique. Cette diffusion peut être faite lors de l'assemblée générale de la CUMA ou à l'occasion d'une réunion spécifique à ce sujet, ou par une communication numérique.

Article IV. Modalités de sélection des dossiers

La sélection des dossiers s'effectue selon une grille nationale (cf. annexe 1) au regard des disponibilités financières et dans le respect des plafonds individuels des aides *de minimis* de la CUMA.

Cette grille comporte des critères de priorisation répondant, en particulier, aux priorités nationales :

- o Favoriser les pratiques favorables à l'environnement des CUMA ;
- o Favoriser le renouvellement des générations et la participation des nouveaux installés dans les CUMA ;
- o Renforcer la structuration collective des CUMA ;
- o Favoriser la modernisation et la transition numérique des exploitations.

Un nombre de points est attribué à chaque critère de priorisation de la grille, qui comporte un seul minimal de sélection à 15 points.

La décision d'attribution de l'aide individuelle est établie par le préfet de la région Bretagne. Elle comportera les dates prévisionnelles de début et de fin d'exécution du conseil stratégique.

Article V. Modalités de l'appel à projets

Un appel à projets dédié avec un processus de dépôt des dossiers en continu est mis en œuvre en **jusqu'au 30 septembre 2024**, à concurrence des crédits affectés au dispositif. Les dossiers seront à déposer sur une plateforme dématérialisée de dépôt de dossiers : <https://www.demarches-simplifiees.fr> .

L'appel à projet sera publié sur le site de la Draaf de Bretagne.

Dans le cas où le montant des demandes serait supérieur au disponible financier, une sélection sera alors faite selon les critères figurant sur la grille de sélection annexée au présent arrêté.

Les dossiers qui, à l'issue de l'appel à projets, ne seraient pas retenus, pour motif d'inéligibilité ou d'insuffisance de crédits, feront l'objet d'un rejet explicite.

Article VI. Désignation des organismes de conseil agréés à la réalisation du conseil et coût journalier du conseil

Le conseil stratégique pourra être réalisé par :

- **La FRCUMA de l'Ouest (Chef de File) – 19B Boulevard Nominoë – 35740 Pacé** - en association avec le co-contractant ci-après :
 - Fédération des CUMA de Bretagne – Maison de l'agriculture, Avenue du Chalutier sans Pitié – BP 20550 Plérin – 22190 Plérin

Le coût journalier de la prestation est fixé forfaitairement à 600 € HT.

- **Le CER France Brocéliande – 4 rue du Bourg Nouveau – 35 065 Rennes Cedex**

Le coût journalier de la prestation est fixé forfaitairement à 600 € HT.

Article VII. Modification de l'arrêté

Cet arrêté pourra être modifié par voie d'arrêté modificatif.

Article VIII. Exécution

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Bretagne.

Fait à Rennes,

Annexe 1 : Grille de priorisation

Critères de priorisation	Points	Points du conseil stratégique
1. Favoriser l'accès d'un plus grand nombre de Cuma au conseil stratégique		
1.1 A) La CUMA n'a jamais réalisé de Dina	35 points	
1.2 B) La CUMA a reçu un unique conseil stratégique depuis plus de 3 ans et a réalisé et évalué celui-ci et le plan d'action prévu	20 points	
2. Favoriser les nouvelles pratiques agro-environnementales ou les démarches qualités	15 points	
3. Le projet favorise le renouvellement générationnel	15 points	
4. Le projet favorise l'organisation, la structuration et le développement des CUMA	10 points	
5. Le projet favorise la modernisation et la transition numérique des exploitations agricoles	5 points	
TOTAL MAXIMUM	80 points	

Seuil minimal à remplir : 15 points

DRAAF

R53-2024-05-24-00004

Tableau de publication par voie d'extrait des
arrêtés du préfet de la région Bretagne
relatifs au contrôle des structures agricoles
- Mars 2024 -

**Publication par voie d'extrait des arrêtés du préfet de la région Bretagne
relatifs au contrôle des structures agricoles
- Mars 2024 -**

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C22230702-2	21/03/2024	Autorisation	EARL DE CAVERRE	GAEC DE LA VILLE TEROUZE	90,31	22 LANGUEDIAS 22 TREDIAS 22 YVIGNAC-LA-TOUR
C22230722-2	19/03/2024	Autorisation	VINCENT Mickaël	GAEC DU VIEUX LAVOIR	109,09 + hors sol	22 GOUDELIN 22 LE FAOQUET 22 PLOUHA 22 PLUDUAL 22 POMMERIT-LE-VICOMTE
C22230813	25/03/2024	Autorisation	EARL PIOLOT	GAEC PIOLOT	105,44	22 PLOUNEVEZ-MOEDEC
C22230817	11/03/2024	Autorisation	EARL DU BOIS FLEURI	EARL GAUTIER	82,25	22 BOURBRIAC 22 PLESIDY 22 SAINT-ADRIEN
C22230824	11/03/2024	Autorisation	SAGORY Jean-Michel		2,03	22 TREBRY
C22230839	19/03/2024	Autorisation	ROPERS JONATHAN	JAFFRENOU Jean-Yves	17,19	22 POMMERIT-LE-VICOMTE
C22230870	19/03/2024	Refus	EARL LAURENT	GAEC FEUTREN	7,97	22 LANNION 22 ROSPEZ
C22230874	19/03/2024	Autorisation	RAMARD Nicolas	EARL GIBON	87,76 + hors sol	22 BRUSVILY 22 LE HINGLE 22 TREVIRON
C22230887	19/03/2024	Autorisation	SCEA BRUNO	GAEC DE GARS OLLIVIER	18,09	22 LOUARGAT 22 TREGROM
C22230888	19/03/2024	Autorisation partielle	GUeltas Vincent	JOUAN Dominique	37,56	22 PLOUNEVEZ-QUINTIN
C22230890	19/03/2024	Autorisation	SCEA LA FERME AR YER VIAN	JOUAN Dominique	9,09	22 PLOUNEVEZ-QUINTIN
C22230894	19/03/2024	Autorisation	EARL DES ROCHES PIETO	GAEC ROUILLE POILVERT	70,71	22 LE MENE 22 PLEMY 22 PLOUGUENAST-LANGAST 22 TREDANIEL
C22230908	25/03/2024	Autorisation	EARL LEVERGER	EARL DE LA BUTTE	77,62	22 HEMONSTOIR 22 LOUDEAC
C22230911	11/03/2024	Autorisation	EARL LE GALL-BERTHOU	EARL DANIEL	8,93	22 PLEUBIAN
C22230916	19/03/2024	Autorisation partielle	SCEA TERRE D Avenir	ROLLAND Anthony	95,83	22 CALANHEL 22 CALLAC
C22230935	11/03/2024	Autorisation	GAEC BRIAND SAINT LEAU	SAS KERANGAT	1,81	22 PLUMIEUX
C22230938	25/03/2024	Autorisation	GAEC SAINT YVES	EARL ROUILLE DOMINIQUE	1,22	22 LAMBALLE-ARMOR (LAMBALLE)
C22230940	25/03/2024	Autorisation	GAEC CENTRE EQUESTRE DE PLOUFRAG	GAEC DU BOIS GLE	10,91	22 PLOUFRAGAN
C22230941	19/03/2024	Refus	TOUDIC Gwénoél	LESCOAT André	6,92	22 PLOURACH
C22230949	11/03/2024	Autorisation	SCEA GOAS FROMENT	LE ROUX Annie	5,80	22 PAIMPOL
C22230950	18/03/2024	Autorisation	EARL DE COAT NESTIC	GAEC DE COAT NESTIC	147,13	22 BOURBRIAC
C22230951	11/03/2024	Autorisation	GAEC GUYOMARD	LE BECHEC Daniel	3,06	22 TREDARZEC
C22230953	11/03/2024	Autorisation	KEDZIA Joséphine	EARL LA FERME DU ROHA	19,57	22 PLEGUEN 22 PLOURHAN
C22230956	19/03/2024	Autorisation partielle	GORIN Marilynne	GORIN Marie-Annick	12,30	22 PLOEUC-L-HERMITAGE (PLOEUC-SUR-LIE)
C22230957	18/03/2024	Autorisation	EARL DE Kerdano	LE MERRER Louis	6,51	22 KERBORS 22 PLEUBIAN
C22230959	06/03/2024	Autorisation	EARL DE KERNUET	EARL CAPITAINE JEAN-YVES	2,74	22 LEZARDRIEUX 22 PLEUMEUR-GAUTIER
C22230960	19/03/2024	Autorisation	EARL DU BOIS- -	EARL DE KEREVELEN	0,41 + hors sol	22 MAGOAR
C22230961	11/03/2024	Autorisation	MERCIER Corentin	SCEA DU GUEDON	25,08 + hors sol	22 LE MERZER 22 POMMERIT-LE-VICOMTE
C22230963	11/03/2024	Autorisation	SCEA LAITIÈRE DE PELAN		4,06	22 SAINT-ALBAN
C22230969	11/03/2024	Autorisation	GAEC DE LAN AR GUIBEL	GAEC PRAT-KERGUER	20,63	22 PLOUMILLIAU

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C22230971	19/03/2024	Autorisation	SARL PECHARD	SCEA LE BOIS DU PONT	3,73	22 PLUSSULIEN
C22230974	19/03/2024	Autorisation	LE COUEDIC Fabrice	EARL BOTIDOUX	1,85	22 SAINT-THELO
C22230975	25/03/2024	Autorisation	EARL DE LA HAUTIERE	EARL GOURONNEC PIERRICK	34,96	22 SAINT-LORMEL
C22230976	25/03/2024	Autorisation	GAEC DU RHUN MALLEDAN	EARL DEPARTOUT	1,67	22 KERBORS
C22230977	11/03/2024	Autorisation	MEDARD Fabien	QUERE Jeanine	62,83	22 CREHEN 22 BEAUSSAIS-SUR-MER
C22230978	19/03/2024	Autorisation	EARL DE KERGLOLOT	EARL ETIENNE HERVE	20,80	22 LANNEBERT 22 LANVOLLON
C22230979	11/03/2024	Autorisation	GAEC KERSAUX	EARL DEPARTOUT	7,25	22 PLEUDANIEL
C22230980	11/03/2024	Autorisation	FURCY Jessie-Eve	LE MARCHAND Jean	62,83	22 CREHEN 22 BEAUSSAIS-SUR-MER
C22230981	19/03/2024	Autorisation	ROLLAND Ewen	EARL DE LA PORTE AU FLOCH	36,74 + hors sol	22 GUERLEDAN 22 SAINT-CONNEC 22 GUERLEDAN (SAINT-GUEN)
C22230982	11/03/2024	Autorisation	EARL PORTE AU FLOCH	EARL FONTAINE LEUR	69,77	22 LE FOEIL 22 LE VIEUX-BOURG 22 SAINT-BRANDAN
C22230983	11/03/2024	Autorisation	SCEA LES JARDINS DE TARA	GUENO Jacques	47,87	22 BON REPOS SUR BLAVET 22 SAINT-IGEAUX
C22230986	11/03/2024	Autorisation	GAEC DES HORTENSIAS	BERTHO Stephane	3,39	22 HENON
C22230987	11/03/2024	Autorisation	EARL DU CLOS DE DERRIERE	EARL KERALLEG	21,60	22 PLELO
C22230989	11/03/2024	Autorisation	SARL BERTHO STEPHANE	HAMONIAUX Gilles	1,36 + hors sol	22 GUERLEDAN
C22230990	11/03/2024	Autorisation	EARL DE L'EDELWEISS	EARL LE LAURENT	1,20	22 SAINT-ETIENNE-DU-GUE-DE-L'ISLE
C22230991	11/03/2024	Autorisation	EARL ALIX	SCEA DE LOTAVY	2,69	22 TREMEUR
C22230992	11/03/2024	Autorisation	BOCHER Laurent	GAEC DU MARC'H GWENN	3,01	22 PAIMPOL
C22230993	11/03/2024	Autorisation	ROLLAND Ewen	TANGUY Gilbert	1,01 + hors sol	22 GUERLEDAN (SAINT-GUEN)
C22230994	25/03/2024	Autorisation	EARL DEREAT - -	GAEC DE L'ESCANIC	11,32	22 LANRODEC
C22230996	11/03/2024	Autorisation	TANGUY Etienne	GUENO Jacques	9,21	22 TREBRIVAN
C22230997	11/03/2024	Autorisation	TANGUY Etienne	GAEC DE LA VILLE GUESSIO	5,21	22 TREBRIVAN
C22230998	11/03/2024	Autorisation	ELEVAGE DE KERGUFF	EARL GOURIOU PASCAL	12,49	22 SENVEN-LEHART
C22230999	11/03/2024	Autorisation	EARL DE LA COTE DU VAL	EARL DE LA COTE DU VAL	15,04	22 PLELO 22 PLOUVARA
C22231000	11/03/2024	Autorisation	JORAND Pascal	GAEC DE LA VILLE GUESSIO	106,84	22 BINIC-ETABLES-SUR-MER 22 PLOURHAN 22 TREVENEUC
C22231002	11/03/2024	Autorisation	EARL JULIEN ET ELODIE HAREL	EARL GOURIOU PASCAL	91,76	22 PLOUEC-DU-TRIEUX 22 PLOUISY 22 SQUIFFIEC 22 TREGONNEAU
C22231003	25/03/2024	Autorisation	SARL DE LA METAIRIE	LE MOAL Tifenn	5,94	22 PLEUMEUR-GAUTIER
C22231004	11/03/2024	Autorisation	GAEC DE KERVOULIDIC	LEMEE Serge	28,43	22 PLEVIN
C22231007	25/03/2024	Autorisation	GAEC LEMEE AVICOLE	LESCOAT André	35,04 + hors sol	22 HENANBIHEN 22 HENANSAL 22 PLEBOULLE
C22231008	19/03/2024	Autorisation	GAEC DILASSER	SCEA THOMAS LA CLARTE	6,92	22 PLOURACH'
C22231009	11/03/2024	Autorisation	EARL ANASTASIA	EARL DE KERSTEPHAN	hors sol	22 SAINT-FLIGEAX
C22231011	11/03/2024	Autorisation	EARL ANASTASIA	HENRY Christiane	hors sol	22 LE VIEUX-BOURG
C22231015	25/03/2024	Autorisation	MINDU Philippe		22,92	22 PLOUGUIEL

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C22231016	11/03/2024	Autorisation	LE MONTREER Alan	EARL DE KEROLU	6,88	22 PLEUMEUR-BODOU
C22231017	11/03/2024	Autorisation	EARL POILVERT	GAEC KERALET	3,29	22 MERDRIGNAC
C22231018	19/03/2024	Autorisation	GAEC LA COUR ES CROIX		5,54	22 CORSEUL
C22231019	25/03/2024	Autorisation	EARL DE LA CONGRAIE		19,26	22 SAINT-MAYEUX
C22231020	25/03/2024	Autorisation	EARL D'ARVORIK	EARL DE MAG	0,73	22 TREBRY
C22231021	25/03/2024	Autorisation	GILLET Sandrine		0,68	22 PLEUDIHEN-SUR-RANCE
C22231023	19/03/2024	Refus	SCEA DU GUEDON	JAFFRENNOU Jean-Yves	17,19	22 POMMERIT-LE-VICOMTE
C22231027	19/03/2024	Refus	WILVERS Caroline	JAFFRENNOU Jean-Yves	17,19	22 POMMERIT-LE-VICOMTE
C22231032	25/03/2024	Autorisation	HINGOT Marie		5,33	22 FREHEL
C22231038	25/03/2024	Autorisation	GALAIS MAXIME	SCEA LA VILLE ES GAREAUX	1,17	22 MERDRIGNAC
C22231040	18/03/2024	Autorisation	LE PARQUER Jean-Marie	EARL DE KERVERNIER	13,65	22 PLUZUNET
C22231045	25/03/2024	Autorisation	BROUDIC Aurélien	GAEC DE L'EGLANTINE	54,04	22 LEZARDRIEUX 22 PLEUBIAN 22 PLEUDANIEL 22 PLEUMEUR-GAUTIER
C22231046	25/03/2024	Autorisation	EARL LE MEUR GAETAN	SCEA LE BOIS DU PONT	3,12	22 PLUSSELLIEN
C22231050	14/03/2024	Autorisation	SCEA HAMON	LE MAUX Annick	16,15	22 GUERLEDAN (SAINT-GUEN) 22 LE QUILLIO 22 SAINT-CARADEC
C22231051	25/03/2024	Autorisation	GAEC LES PRAIRIES DE LA NOE	EARL DE SAINT JAN	16,08	22 PLAINTEL 22 PLEDRAN
C22231054	25/03/2024	Autorisation	LEMEE Dorian	LEMEE Pascal	11,87	22 GOMMENECH 22 GOUDELIN
C22231055	25/03/2024	Autorisation	LE LAY Valentin	EARL DE SAINTE GENEVIEVE	81,58	22 PLOUMILLIAU 22 SAINT-MICHEL-EN-GREVE 22 TREDREZ-LOCQUEMEAU
C22231056	25/03/2024	Autorisation	GAEC HAMON LES ESSARTS	GFA DU PERTUIS	2,41	22 PLOUGUENAST-LANGAST (PLOUGUENAST)
C22231058	25/03/2024	Autorisation	GAEC LE JEHAN	STAPELBROEK Michael	22,92	22 KERPERT 22 SAINT-GILLES-PLIGEAUX
C22231059	25/03/2024	Autorisation	SCEA CARRIOU GILLES	SCEA KERVREN ENDURANCE	0,98	22 LEZARDRIEUX
C22231060	25/03/2024	Autorisation	EARL DE SAINTE GENEVIEVE	LE MORVAN Daniel	22,55	22 PLOUMILLIAU
C22231062	25/03/2024	Autorisation	EARL MENGUY	SCEA LE BOIS DU PONT	3,77	22 PLUSSELLIEN
C22231066	25/03/2024	Autorisation	COUTEY Julie	EARL DES TROIS VILLAGES	32,64	22 SAINT-SERVAIS
C22231067	19/03/2024	Autorisation	LE MEN Pierre	EARL DES PATURAGES	44,62	22 CARNOET
C22231069	25/03/2024	Autorisation	LE GOAS Gabriel		24,16	22 CHATELAUDREN-PLOUAGAT (PLOUAGAT) 22 LANRODEC
C22231070	25/03/2024	Autorisation	GAEC DECLI AGRI	GAEC DU CHAPET	1,68	22 SAINT-MELOIR-DES-BOIS
C22231071	19/03/2024	Refus	EARL DU CLOS CAMBOUT		1,22	22 LAMBALLE-ARMOR (MESLIN)
C22231073	25/03/2024	Autorisation	EARL LES PETITS E	JOUAN Nadine	40,46	22 GUERLEDAN (MUR-DE-BRETAGNE)
C22231076	25/03/2024	Autorisation	GAEC DE TRAOU SCAVEN	EARL EVEN LOIC	1,31	22 PAIMPOL
C22231077	25/03/2024	Autorisation	GAEC DE TRAOU SCAVEN		0,57	22 PAIMPOL
C22231095	19/03/2024	Refus	STOHELLOU Julien	ROLLAND Anthony	6,85	22 CALLAC
C22240003	19/03/2024	Refus	EARL BRIAND PATRICE	GAEC FEUTREN	3,27	22 ROSPEZ
C22240004	19/03/2024	Refus	GAEC DE CARDEVILY	EARL GIBON	12,94	22 BRUSVILY 22 TREVRON

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C22240005	19/03/2024	Autorisation	DANNEMULLER Laura	GAEC FEUTREN	7,97	22 LANNION 22 ROSPEZ
C22240035	19/03/2024	Autorisation	EARL LE CAM JEAN LUC	ROLLAND Anthony	91,87	22 CALLAC
C22240036	19/03/2024	Refus	GAEC DE KERIOU	EARL DES PATURAGES	44,62	22 CARNOET
C22240038	19/03/2024	Refus	EARL FRANCAIS SAGORY	GAEC ROUILLE POILVERT	11,68	22 PLEMY
C22240040	19/03/2024	Refus	EARL DES VAGABONDES	ROLLAND Anthony	13,49	22 CALLAC
C22240101	14/03/2024	Refus	EARL DE PONT DE LA PLANCHE	LE MAUX Amick	7,52	22 GUERLEDAN (SAINT-GUEN) 22 LE QUILLIO
C22240102	19/03/2024	Refus	TOUDIC Erwan	EARL DES PATURAGES	40,16	22 CARNOET
C22240121	14/03/2024	Déclaration irrecevable	MEROT Philippe	BOCQUILLON Valérie	3,30	22 LE VIEUX-BOURG
C22240160	11/03/2024	Déclaration recevable	DUFRENE Didier	SCEA DE KERBARNOU	11,98	22 LANRIVAIN
C29221159-1	21/03/2024	Autorisation partielle	GAEC DE KERGROAS		5,66	29 MILIZAC
C29221304-1	12/03/2024	Autorisation	EARL DE VILLOURY GLAZ	EARL DE VILLOURY GLAZ	10,86	29 PLOMEUR 29 PLONEOUR-LANVERN 29 TREMEOC
C29230056	27/03/2024	Autorisation	SARL KERVOLVEZ	EARL MAURICE DERRIEN	35,07 + hors sol	29 GUICLAN
C29230147	12/03/2024	Autorisation	GAEC DE KERANOT	EARL DU COSQUER	13,69	29 SAINT-THEGONNEC
C29230394	15/03/2024	Autorisation	GOASCOZ THOMAS	GOASCOZ Armand	17,15	29 PLONEOUR-LANVERN
C29230572	18/03/2024	Autorisation partielle	GUEZENNEC Jean-Marie	EARL BALCOU	32,14	29 PLOUIGNEAU
C29230636	06/03/2024	Autorisation	SARL DE MOUSTER PAUL	SARL DE MOUSTER PAUL	3,60	29 LANDIVISIAU
C29230719	26/03/2024	Autorisation	TANGUY Eric	SCEA DU VIEUX MANOIR	33,96	29 LE TREHOU 29 PLOUEDERN
C29230720	04/03/2024	Autorisation	DERRIEN Claudine	GAEC ELLEZ	94,14	29 BRENNILIS
C29230798	26/03/2024	Autorisation	BLEUNVEN YOANN		2,25	29 HANVEC 29 LOGONNA-DAOULAS
C29230844	26/03/2024	Autorisation	GAEC DE RUZULIEC	GUEZENNEC Nadine	9,19	29 QUERRIEN
C29230900	15/03/2024	Autorisation partielle	EARL DE LEURZON	EARL DE KERGOAT	137,53	29 CAST 29 QUEMENEVEN
C29230978	27/03/2024	Autorisation	EARL DE RESTEDERN	EARL HIRRIEN	6,64	29 PLOUIGNEAU
C29230979	04/03/2024	Autorisation	EARL HIRRIEN	EARL DE RESTEDERN	7,68	29 GARLAN
C29230986	26/03/2024	Autorisation	EARL LE MENN JB	EARL LE MENN JB	24,57	29 GUISSENY 29 PLOUIDER 29 SAINT-FREGANT
C29230987	26/03/2024	Autorisation	EARL LE ROUX	BOULANGER Marie-Claire	6,55 + hors sol	29 PLOUNEVEZEL
C29230988	26/03/2024	Autorisation	GAEC TETE-BECHE	LOSQ Patrick	4,07	29 POULDREUZIC
C29230991	26/03/2024	Autorisation	GOUBIL Ghislain	GOUBIL Didier	79,97	29 POULLAOUEN
C29230993	26/03/2024	Autorisation	LE JOLLEC Jacques	GAEC DE KERNEUDEN	19,25	29 PLEYBEN
C29230995	15/03/2024	Autorisation	GAEC DE KERNEUDEN	LE JOLLEC Jacques	7,43	29 CAST
C29231016	18/03/2024	Autorisation	EARL DE KERSY		1,82	29 PLOZEVET
C29231017	18/03/2024	Autorisation	GAEC DE FAO DAVID		7,16	29 PLOBANNALEC-LESCONIL
C29231018	18/03/2024	Autorisation	GAEC DE FAO DAVID	GOAER Didier	2,87	29 PLOBANNALEC-LESCONIL

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C29231020	26/03/2024	Autorisation	SCEA LE GAD-FICHOT	LE BIAN Jean Michel	4,76	29 PLOUGOULM
C29231021	01/03/2024	Autorisation	EARL DE KERESCAN	COLLOBERT Alain	8,31	29 SPEZET
C29231022	26/03/2024	Autorisation	GAEC HELOU	EARL DE LA TRINITE	9,92	29 QUERRIEN
C29231023	04/03/2024	Autorisation	EARL DES BRUYERES	THEPAUT Michel	17,21	29 GUIPAVAS
C29231025	04/03/2024	Autorisation	EDERN PAULINE	EARL EDERN	60,28	29 CLEDER 29 TREFLAOUENAN
C29231030	15/03/2024	Autorisation	CONTANT Alexandre	EARL DE KERGOAT	4,73	29 CAST
C29231032	26/03/2024	Autorisation	LE BOURDON MAEL	EARL DE LEURZON	142,72	29 PLONEOUR-LANVERN 29 PLOVAN 29 PLOZEVET 29 POULDREUZIC
C29231035	01/03/2024	Autorisation	GAEC DE KERGAVAREC	THEPAUT Michel	4,67	29 GUIPAVAS
C29231037	27/03/2024	Autorisation	PENNANEACH Guillaume	PENNANEACH Jean Claude	9,05	29 DOJARNENEZ
C29231038	18/03/2024	Autorisation	EARL DE KERDONCJUFF	SALIOU Marie Helene	18,26	29 POUILLAOUEN
C29231040	01/03/2024	Autorisation	GAEC KERZILIN	GAEC KERZILIN	3,28	29 CLEDER
C29231042	01/03/2024	Autorisation	SARL NRJ GUEGUEN	BRIANT Patrick	1,00	29 HENVIC
C29231043	18/03/2024	Autorisation	BOUYOU JENNIFER	KERRIEN Stéphane	0,80	29 MORLAIX
C29231047	04/03/2024	Autorisation	EARL FERME DU MENHIR	GAEC GUENNOC	2,40	29 LOPERHET
C29231052	01/03/2024	Autorisation	JOUANNIC PASCALE		0,44	29 TREGUNC
C29231056	01/03/2024	Autorisation	EARL BEGOS	EARL BEGOS	46,63	29 LE CLOITRE-PLEYBEN 29 PLEYBEN
C29231058	04/03/2024	Autorisation	GAEC DE BODIVY	RETIERE Alain	26,97	29 SIZUN
C29231059	26/03/2024	Autorisation	GAEC DE KERGAVAREC	GUEGUEN Roger	1,77	29 GUIPAVAS
C29231061	18/03/2024	Autorisation	KERGOURLAY Delphine	GAEC AR FRIZ VIHAN	125,55	29 BRIEC 29 EDERN
C29231062	19/03/2024	Autorisation	RIVOAL Marie-Claude	TURPAUD Stephanie	3,18	29 QUIMPER
C29231064	04/03/2024	Autorisation	GAEC DE CREACH POST	GAEC DE CREACH PLUEN	0,17	29 BOTSORHEL
C29231065	18/03/2024	Autorisation	CARNOT Yves-Marie	TUAL Yves	18,29	29 CONCARNEAU
C29231068	01/03/2024	Autorisation	GAEC DE KERBRUZUNEC	GAEC DE THEVEN KOZ SC EX-GAEC	6,94	29 SAINT-POL-DE-LEON 29 SANTEC
C29231073	15/03/2024	Autorisation	RANNOU ANTHONY	EARL SIOC'HAN	65,42 + hors sol	29 SPEZET
C29231075	20/03/2024	Autorisation	ABALEA Marie Françoise	ABALEA Henri	45,17	29 PLOUVIEN
C29231076	04/03/2024	Autorisation	GAEC MINE SAINT DRINE	COLLOBERT Alain	0,39	29 SPEZET
C29231078	27/03/2024	Autorisation	PEYSSARD Jean Jacques	SCEA TROGOUR	40,81 + hors sol	29 PLOGONNEC
C29231080	27/03/2024	Autorisation	GAEC LUZI-LESTRENNEC	GAEC DE LA VALLEE	113,98	29 BOTSORHEL 29 PLOUGONVEN 29 PLOUIGNEAU
C29231081	26/03/2024	Autorisation	GAEC DE COAT AR BLEIZ	EARL DU CREACH	24,45	29 PLOUGAR
C29231087	18/03/2024	Autorisation	TRELLU Frédéric	LE CORRE Gilles	10,42	29 LANDREVARZEC
C29231089	15/03/2024	Autorisation	GAEC CABON KERNEVEZ	GAEC CABON	6,85	29 PLOUDALMEZEAU
C29231090	15/03/2024	Autorisation	EARL TERROM INIZAN	GAEC CABON KERNEVEZ	6,42	29 PLOUGUIN

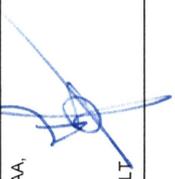
N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C29231091	15/03/2024	Autorisation	LE SAOUT Fabien	GAEC DE CREACH POST	0,52	29 BOTSORHEL
C29231092	15/03/2024	Autorisation	GAEC DE CREACH POST	LE SAOUT Fabien	0,60	29 BOTSORHEL
C29231096	11/03/2024	Autorisation partielle	BRIDOUX Marguerite	EARL FLOCHLAY	157,86	29 LANNEDERN 29 LE CLOITRE-PLYEBEN 29 PLEYBEN
C29231099	19/03/2024	Autorisation partielle	SCEA DE TROHEIR	TURPAUD Stephanie	25,94	29 QUIMPER
C29231100	26/03/2024	Autorisation	LE LOC'H Pauline	JEGOU Eric	5,96	29 PEUMERIT
C29231103	19/03/2024	Autorisation	GUYADER Ludovic	PRAT-HAURET Michael	3,56	29 MELGVEN
C29231104	19/03/2024	Autorisation	LE BRIS SYLVAIN	LE STUM Guy	14,37	29 ARGOL
C29231105	26/03/2024	Autorisation	LARDEUR Alexandre	SARL PHILIPPE SALIOU ELAGAGE	0,30	29 SAINT-JEAN-DU-DOIGT
C29231111	26/03/2024	Autorisation	SALIOU Philippe	EARL CADIOU	67,11	29 PLOUDANIEL
C29231113	27/03/2024	Autorisation	EARL CADIOU	EARL CADIOU	14,62	29 SCRIGNAC
C29231114	18/03/2024	Autorisation partielle	GAEC COMBOT	EARL DENIEL	27,12	29 PLOUNEVEZ-LOCHRIST
C29231117	11/03/2024	Refus	SCEA LA ROSERAIE	EARL FLOCHLAY	6,42	29 LE CLOITRE-PLYEBEN
C29231118	26/03/2024	Autorisation	GAEC DE KERGAVAREC	EARL DE PEN AR VERN	1,92	29 GUIPAVAS
C29231120	26/03/2024	Autorisation	SIRE RENALD		2,04	29 HANVEC
C29231121	26/03/2024	Autorisation	EARL L FAUJOUR	EARL L FAUJOUR	4,37	29 PLOUNEVEZ-LOCHRIST
C29231123	27/03/2024	Autorisation	THIEVENT HIGUES		7,00	29 PLOUDALMEZEAU 29 PLOURIN
C29231126	26/03/2024	Autorisation	GAEC DE KERGUELVEZ	EARL DU MOULIN	9,41	29 MESPAUL
C29231127	27/03/2024	Autorisation	LE GUEN YANNICK	MARREC Raymond	30,46	29 LANDERNEAU 29 PENGRAN
C29231128	27/03/2024	Autorisation	LE GUEN YANNICK	LE GUEN Jacqueline	20,62	29 PLOUNEVENTER
C29231137	27/03/2024	Autorisation	EARL LA FERME DE MARINE	CANEVET Jeanne-Marie	27,89	29 GUENGAT 29 PLUGUFFAN
C29231139	26/03/2024	Autorisation	GAEC DU MENEZ	LE STUM Guy	0,16	29 ARGOL
C29231140	15/03/2024	Autorisation partielle	LE BRIS Thomas	TANGUY Paul	9,41	29 LE TREVOUX
C29231143	15/03/2024	Refus	GAEC DE KERGAVAREC	EARL DE KEREGAR	18,90	29 PLABENNEC
C29231144	26/03/2024	Autorisation	BUENAFUENTE GILLES		1,49	29 PLONEIS
C29231145	26/03/2024	Autorisation	EARL DE KERFARO	QUEFFELEC Jean-Alain	4,97	29 LAZ
C29231147	15/03/2024	Refus	EARL DU BOIS	EARL LA VACHE DE BRIGNO	6,19	29 MOELAN-SUR-MER
C29231150	15/03/2024	Refus	EARL PETON	EARL DE KEREGAR	4,89	29 PLABENNEC
C29231153	15/03/2024	Refus	RAGUENES Bertrand	EARL DE KEREGAR	3,12	29 PLABENNEC
C29231155	15/03/2024	Refus	CALVEZ Ronan	EARL DE KEREGAR	6,06	29 PLABENNEC
C29231157	27/03/2024	Autorisation	EARL CHARLOU FRANCK	EARL DU MENGUEN	8,24	29 GUICLAN
C29231158	26/03/2024	Autorisation	GAEC DE LA VALLEE VERTE	GAEC DE LA VALLEE VERTE	0,08	29 QUERRIEN
C29231159	27/03/2024	Autorisation	HERVE Sebastien	EARL KEROUEDAN	34,80	29 GOURLIZON
C29231162	26/03/2024	Autorisation	GAEC FAVENNEC	CADIOU Fabien	8,30	29 LANNEDERN

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C29231170	04/03/2024	Autorisation	GAEC DES ERABLES	THEPAUT Michel	17,21	29 GUIPAVAS
C29231192	15/03/2024	Autorisation partielle	AUFFRET Vincent	EARL DE KERGOAT	15,59	29 CAST 29 QUEMENEVEN
C29240002	15/03/2024	Refus	GAEC DUPUIS	EARL DE KERGOAT	15,85	29 QUEMENEVEN
C29240016	18/03/2024	Autorisation partielle	EARL JEAN RENE LAUTROU	EARL BALCOU	32,14	29 PLOUIGNEAU
C29240027	15/03/2024	Autorisation	EARL LE GROIN DE SEL	EARL LA VACHE DE BRIGNO	6,19	29 MOELAN-SUR-MER
C29240073	18/03/2024	Refus	EARL DE LA BRUYERE BLANCHE	LE CORRE Gillès	10,42	29 LANDREVARZEC
C29240091	15/03/2024	Autorisation partielle	GAEC LE BERRE	TANGUY Paul	8,98	29 LE TREVoux
C29240095	15/03/2024	Refus	GAEC DE PENNAPRAT NEVET	EARL DE KERGOAT	4,86	29 QUEMENEVEN
C29240105	19/03/2024	Autorisation partielle	EARL LE MEL	TURPAUD Stephanie	23,81	29 QUIMPER
C29240118	18/03/2024	Autorisation	GAEC PORHEL	EARL DENIEL	4,29	29 PLOUNEVEZ-LOCHRIST
C29240133	15/03/2024	Refus	LE PALUD Roman	EARL DE KERGOAT	3,98	29 QUEMENEVEN
C29240137	15/03/2024	Refus	SAS DE KERADENNEC	EARL DE KERGOAT	53,72	29 QUEMENEVEN
C29240146	19/03/2024	Autorisation	PORHEL GWENDAL	EARL DENIEL	3,77	29 PLOUNEVEZ-LOCHRIST
C35230264-2	22/03/2024	Autorisation	EARL DE LA HAUTE POINCONNIERE	EARL DE LA CHESNAIS	55,34	35 PANCE 35 POLIGNE
C35230346-2	22/03/2024	Autorisation	GAEC POTTIER	EARL GUESDON	4,51	35 LA CHAPELLE-ERBREE
C35230450	12/03/2024	Autorisation	EARL GANIER		2,27	35 SAINT-MARCAN
C35230615-2	26/03/2024	Autorisation	HEDAN Marie-Pierre	SCEA LA LOURIAIS	107,44	35 GUIGNEN 35 LA CHAPELLE-DE-BRAIN 35 LANGON 35 LIEURON 35 GUIPRY-MESSAC 35 PIPRIAC
C35230806	26/03/2024	Autorisation	GAEC LES PERRETS	LUC Roland	13,72 + hors sol	35 BRUC-SUR-AFF 35 PIPRIAC 35 SAINT-JUST
C35230811	12/03/2024	Autorisation	HAUGOMAT MATHIEU	GAEC LES PERRETS	96,28	35 BRUC-SUR-AFF 35 SAINT-JUST 35 SIXT-SUR-AFF
C35230893-2	15/03/2024	Refus	EARL STE MARIE TESSIER FRANCOIS	GAEC AN ATANT NEVEZ	28,21	35 MESSAC
C35230897	26/03/2024	Refus	GAEC DE L'YVE		4,70	35 ESSE
C35230945-2	15/03/2024	Autorisation partielle	CHEVALIER BENOIT	GAEC LE PON-GUI	74,88	35 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE 35 SAINT-ONEN-LA-CHAPELLE
C35230959	07/03/2024	Autorisation	LUC Fabrice	EARL DU PIRIOU	5,97	35 SAINT-MALO-DE-PHILY
C35230964	06/03/2024	Autorisation	GAEC BREIZH GOANAG		5,77	35 VAL D'ANAST (MAURE-DE-BRETAGNE)
C35230966	07/03/2024	Refus	GAEC COUDRAIS	EARL DU PIRIOU	3,13	35 SAINT-MALO-DE-PHILY
C35230988	06/03/2024	Autorisation	GAEC L'ARLEQUIN		34,23	35 IFFENDIC
C35231005	12/03/2024	Autorisation	EARL DU FAIX	CARRE CORINNE	8,06	35 SAINT-GEORGES-DE-REINTEBAULT
C35231010	12/03/2024	Autorisation	BOCEL PIERRE-JEAN	GAEC BOCEL YVES ET FILS	14,69	35 PACE
C35231013	12/03/2024	Autorisation	EARL DOMAINE DE LA VALLEE DU CANUT	POTIRON Acide	18,60	35 GUICHEN 35 MESSAC
C35231036	29/03/2024	Autorisation partielle	GAEC CAP VERT	BASTARD André	2,38	35 MELESSE
C35231037	07/03/2024	Autorisation	GAEC PEUVREL	MACE Jean-Yves	37,83	35 MEILLAC
C35231038	07/03/2024	Refus	EARL DE LA RIVIERE	BAUDAIS Gérard	2,61	35 LA CHAPELLE-THOUARALT
C35231044	21/03/2024	Autorisation	LE CADRE ROMAIN	GAEC BROCELIANDE	206,33	35 GAEL 35 PAIMPONT 56 CAMPENEAC 56 CONCORET

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C35231047	12/03/2024	Autorisation	EARL DU CHENOT	MORLAIS Jean-Yves	4,73	35 CINTRE 35 LA CHAPELLE-THOUARAUULT
C35231048	12/03/2024	Autorisation	EARL DELANOE	EARL DELANOE	1,23	35 LES PORTES EN COGLAIS (MONTOURS)
C35231059	12/03/2024	Autorisation	BRAULT JESSY	EARL CHAPPEL	45,01	35 LA BAZOUGE-DU-DESERT 35 LANDEAN 35 LOUVIGNE-DU-DESERT
C35231060	12/03/2024	Autorisation	BRAULT SARAH	EARL CHAPPEL	45,01	35 LA BAZOUGE-DU-DESERT 35 LANDEAN 35 LOUVIGNE-DU-DESERT
C35231065	12/03/2024	Autorisation	LOCHET GERALDINE	EARL DU PETIT CHENE	120,32	35 HIREL 35 LA FRESNAIS 35 LA GOUESNIERE 35 LILLEMER 35 PLERGUER 35 SAINT-BENOIT-DES-ONDES 35 SAINT-GUINOUX 35 SAINT-MELOIR-DES-ONDES
C35231068	12/03/2024	Autorisation	LESNE Erwan	LESNE Marylène	21,96	35 LA MEZIERE 35 MELESSE
C35231069	29/03/2024	Refus	LESNE Erwan	BASTARD André	31,12	35 MELESSE
C35231074	15/03/2024	Autorisation	DAUDIBON PIERRE-JEAN	EARL DU PETIT MAINE	54,95	35 LA BAZOUGE-DU-DESERT 35 LOUVIGNE-DU-DESERT 53 SAINT-ELIER DU MAINE
C35231077	12/03/2024	Autorisation	VOITON Evelyne	GAEC LA LAITERIE	175,20	35 AVAILLES-SUR-SEICHE 35 MARCILLE-ROBERT 35 MOULINS 35 PIRE-CHANCE (PIRE-SUR-SEICHE)
C35231078	12/03/2024	Autorisation	SORRE Benoît	EARL BAUX JACQUES	1,90	35 HIREL
C35231080	12/03/2024	Autorisation	EARL LE PETIT HETRE	SCEA DU GRAND VILLAGE	1,11	35 VAL-D'IZE
C35231081	12/03/2024	Autorisation	GUEGAN CHARLOTTE	RAVARY Erwann	9,01	35 BOISGERVILLY
C35231084	12/03/2024	Autorisation	GAEC DAUFIN	MACE Jean-Yves	5,86	35 COMBOURG
C35231085	12/03/2024	Autorisation	GAEC DAUFIN	MACE Jean-Yves	3,38	35 COMBOURG
C35231088	12/03/2024	Autorisation	SCEA LES CHAMPS DU POSSIBLE		0,79	35 BAULON
C35231089	12/03/2024	Autorisation	EARL PERRIER-LUCAS	EARL GEFFRAULT	22,30	35 ETRELLES
C35231090	12/03/2024	Autorisation	BLIN Yoann		1,36	35 ERCE-EN-LAMEE
C35231091	12/03/2024	Autorisation	EARL LE GREYAT	CRON Maria	1,48	35 LA BOUEXIERE
C35231092	12/03/2024	Autorisation	EARL DES ARDENNES	EARL DES ARDENNES	4,82	35 VAL COUESNON
C35231095	12/03/2024	Autorisation	DUBOIS Mickaël	SAUVAGE Jean-Yves	3,03	35 GENNES-SUR-SEICHE
C35231096	22/03/2024	Autorisation	ALLEAUME MARION	EARL GUESDON	11,87	35 LA CHAPELLE-ERBREE
C35231100	25/03/2024	Autorisation	GAEC DE LA DENOLAIS		23,52	35 VAL COUESNON
C35231101	12/03/2024	Autorisation	EARL LE DROGUENE	DUBREIL Fabienne	4,61	35 CANCALE
C35231102	12/03/2024	Autorisation	ARGEOT Claire		1,90	35 MEZIERES-SUR-COUESNON
C35231104	26/03/2024	Autorisation	EARL DU BOURG NEUF	EARL DES QUATRE CROIX	3,42	35 HIREL
C35231105	12/03/2024	Autorisation	GAEC LA GOUPILLERE	EARL GOUPIL	3,44	35 MECE
C35231107	12/03/2024	Autorisation	EARL PRIOUL	GAEC JAMES	32,53	35 SAINT-REMY-DU-PLAIN
C35231113	29/03/2024	Autorisation	GAEC DES PRES VERTS	GAEC DU SERRIERE	2,60	35 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE
C35231115	12/03/2024	Autorisation	CAPELE ANICET	GAEC LA FERME DE LA CRAUPINIERE	76,69	35 LA SELLE-GUERCHaise 35 RANNEE
C35231117	12/03/2024	Autorisation	GAEC DU BOULAI	JOLIVET François	2,51	35 SAULNIERES
C35231118	12/03/2024	Autorisation	VOLCLER Renan		0,44	35 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C35231124	12/03/2024	Autorisation	GAEC LANCELOT PIDOUX	LEFLEURE Michèle	9,42	35 BAIS
C35231125	12/03/2024	Autorisation	GARDAN Emmanuel	ETIENNE Philippe	13,45	35 POCE-LES-BOIS
C35231126	12/03/2024	Autorisation	EARL LA MOTTE	EARL LE DOMAINE CORMIER	9,33	35 GEVEZE 35 ROMILLE
C35231130	29/03/2024	Autorisation	SCEA DE L'ILLE	BASTARD André	0,09	35 MELESSE
C35231133	12/03/2024	Autorisation	ESLAN Jérémy	ESLAN Rémi	3,08	35 RENAC
C35231135	26/03/2024	Autorisation	GAEC DU PETIT VAL	GUERIF Bernard	3,38	35 THOURIE
C35231136	12/03/2024	Autorisation	COUVREUX EDITH	COUVREUX Daniel	34,25	35 BAIN-DE-BRETAGNE 35 ERCE-EN-LAMEE
C35231140	12/03/2024	Autorisation	LE FALHER MARTIN		0,76	35 VAL D'ANAST (MAURE-DE-BRETAGNE)
C35231141	12/03/2024	Autorisation	LE CORRE CELINE	LESUEUR Frédéric	11,36	35 CHANTEPIE
C35231146	12/03/2024	Autorisation	LE BERQUIER Agnès	EARL BLAY HUS	6,44	35 SAINT-COULOMB
C35231156	12/03/2024	Autorisation	GAEC DE LA RIDELAIS		0,52	35 VAL D'ANAST (MAURE-DE-BRETAGNE)
C35231157	12/03/2024	Autorisation	EARL LA BRIOCHINE	REBILLARD Patrick	51,54	35 LA CHAPELLE-CHAUSSEE 35 LES IFFS 35 SAINT-BRIEUC-DES-IFFS 35 TINTENIAC
C35231169	29/03/2024	Autorisation	SCEA RAMET	EARL KORRIGANE	7,26	35 SAINTE-COLOMBE
C35231177	07/03/2024	Refus	GAEC DU VAL BOUEXIC	EARL DU PIRIOU	2,84	35 SAINT-MALO-DE-PHILY
C35240002	25/03/2024	Refus	EARL LEGROS		22,25	35 VAL COUESNON
C35240012	06/03/2024	Autorisation partielle	EARL BOURIEN		13,10	35 IFFENDIC
C35240033	06/03/2024	Autorisation partielle	GAEC CAMBARA		3,97	35 VAL D'ANAST (MAURE-DE-BRETAGNE)
C35240066	29/03/2024	Autorisation	EARL DE LA FERME NEUVE	GAEC TRISKELL	1,14	35 BAGUER-MORVAN
C35240067	06/03/2024	Autorisation	TARDIF Jérôme	BAUDAIS Gérard	2,61	35 LA CHAPELLE-THOUARAUULT
C35240075	06/03/2024	Refus	EARL DU CHENOT	BAUDAIS Gérard	2,61	35 LA CHAPELLE-THOUARAUULT
C35240084	26/03/2024	Refus	LEPEINTRE Alexis	LUC Roland	1,00	35 SAINT-JUST
C35240087	26/03/2024	Refus	GAEC DE LA RIVIERE	LUC Roland	9,57	35 SAINT-JUST
C35240113	22/03/2024	Refus	EARL CHAROLAISE BREIZH	EARL GUESDON	11,87	35 LA CHAPELLE-ERBREE
C35240115	26/03/2024	Refus	BODIGUEL Vincent	LUC Roland	3,14	35 BRUC-SUR-AFF 35 PIPRIAC
C35240124	14/03/2024	Autorisation	EARL DU PRÉ	RAFFRAY Claude	70,09	35 GUIPEL 35 SAINT-MEDARD-SUR-ILLE
C35240162	21/03/2024	Déclaration recevable	GAUTIER JÉRÔME	EARL DU BOULAY	22,65	35 DOMAGNE
C35240170	25/03/2024	Autorisation	RENARD Yann	EARL DES QUATRE CROIX	3,42	35 HIREL
C35240179	11/03/2024	Déclaration recevable	RESLOU PAUL	EARL RESLOU	10,30	35 MEDREAC 35 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE 35 QUEDILLAC
C56230628-3	18/03/2024	Autorisation partielle	EARL PIER	SCEA DE RANGOUET	18,01	56 MOLAC
C56230686	25/03/2024	Autorisation	SCEA MANE AVELO	DUGOR Marie-Josée	13,68	56 HENNEBONT
C56230719	27/03/2024	Autorisation partielle	SARL VINSTREA		1,35	56 SENE
C56230729	14/03/2024	Autorisation	EARL DE L'AQUEDUC	EARL MAHE	2,32	56 SAINT-AVE

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C56230746	21/03/2024	Autorisation	LE BOZEC Aymeric	LE BOZEC Michel	36,84	56 PLOERDUT
C56230761	27/03/2024	Autorisation	GAEC DE TREBLANC	LE ROUX Herve	5,49	56 PLOERMEL
C56230762	08/03/2024	Autorisation	EARL GUIHARD	LE GALUDEC Nelly	0,34 (+ 6.4Z sabs	56 NOYAL-MUZILLAC
C56230765	27/03/2024	Refus	ROLLAND Aude	EARL LAND CREST	4,79	56 RUFFIAC
C56230768	21/03/2024	Autorisation	EARL DES DEUX SAINT-YVES	LE GARFF Audrey	3,74	56 BUBRY
C56230772	13/03/2024	Autorisation	GAEC LA VILLE LEO	EARL DU LEHE	4,01	56 CRUGUEL 56 SAINT-SERVANT
C56230777	21/03/2024	Autorisation	GAEC DUNOT	HAMERY Jean-Luc Denis	19,37	56 NEANT-SUR-YVEL 56 TREHORENTEUC
C56230778	21/03/2024	Autorisation	GUILLOUCHE Bertrand	GAEC VEILLON BEDARD	16,77 + hors sol	56 PLEUCADEUC
C56230780	21/03/2024	Autorisation	EARL DE LA VILLE GUIMARD		2,05	56 PLEUGRIFFET
C56230785	30/03/2024	Autorisation	CORRIGNAN Emilie	EARL CHAUVEL BERNARD	23,41	56 EVELLYS - NAIZIN
C56230787	27/03/2024	Autorisation partielle	GAEC LE FRESNE	EARL ROUXEL	76,00	56 CARENTOIR 56 GUER
C56230792	21/03/2024	Autorisation	EARL DE SAINT ELOI	GAEC DE SAINT ELOI	99,82	56 BRANDIVY 56 GRAND-CHAMP 56 PLUMERGAT
C56230810	01/03/2024	Autorisation	MAHIEUX Maxime		6,47	56 PLUNERET
C56230812	26/03/2024	Autorisation	CAILLAREC Meven	EARL DES LILAS	172,00	56 GUISCRIF 56 LE SAINT 56 PLOUAY 56 PRIZIAC
C56230815	21/03/2024	Refus	EARL TEXIER	EARL LA VILLE AUBRAY	7,83	56 LANOUEE
C56230816	21/03/2024	Refus	EARL TEXIER	LE GUEVEL Jean Claude	13,69	56 LANOUEE
C56230817	21/03/2024	Autorisation	GAEC TASSE CEDRIC	SCEA DES SAPINS	7,56	56 PEAULE
C56230825	11/03/2024	Autorisation	EARL DE COET CADO	LE GOFF Marie-Françoise	70,83	56 KERNASCLEDEN 56 SAINT-CARADEC-TREGOMEL
C56230826	27/03/2024	Autorisation partielle	EARL DE KERGALL	EARL DE KEROUES	23,43	56 GOURIN
C56230834	21/03/2024	Refus	SCEA PORKAELYA	EARL DE PENFAVEN	4,00	56 NEULLIAC
C56230854	27/03/2024	Refus	SARL DES CARRIERES	LE ROUX Herve	5,49	56 PLOERMEL
C56230855	25/03/2024	Autorisation partielle	EARL BRIQUE-HEEMS	EARL GUILLAUME	11,47	56 GUILLAC 56 LA CROIX-HELLEAN
C56240010	21/03/2024	Refus	RABIN Patrick	GAEC BROCELIANDE	4,65	56 CAMPENEAC
C56240032	19/03/2024	Autorisation	EARL DU SAMEDY	EARL DU SAMEDY	44,14	56 PRIZIAC
C56240056	27/03/2024	Autorisation partielle	EARL FLORIAN KERGAVAT	EARL DE KEROUES	23,43	56 GOURIN
C56240064	21/03/2024	Refus	SAIL Damien	SCEA DES SAPINS	7,91	56 PEAULE
C56240067	27/03/2024	Autorisation	EARL LA FERME DE CARIEL	EARL LA FERME DE CARIEL	0,21	56 SENE
C56240102	21/03/2024	Autorisation	EARL ARHURO	GAEC DE SAINT ELOI	4,99	56 GRAND-CHAMP
C56240137	21/03/2024	Autorisation	EARL DE L'ECLUSE	EARL DE PENFAVEN	3,99	56 NEULLIAC
C56240156	21/03/2024	Autorisation	EARL LES FORTES PENSEES	LE GUEVEL Jean Claude	9,95	56 LANOUEE
C56240157	21/03/2024	Autorisation	EARL LES FORTES PENSEES	EARL LA VILLE AUBRAY	7,83	56 LANOUEE

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C56240168	21/03/2024	Déclaration recevable	LE TENNIER Mathieu	EARL GLAZ	9,96	56 LE SAINT
C56240179	21/03/2024	Déclaration recevable	LAGUEUX JULIEN	LAGUEUX MARIE-ANNICK La cheffe du SREFAA, 	3,43	56 CREDIN
<p>RENNES, le 24/05/2024</p> <p>Sandrine MOUTAULT</p>						
<p>Le texte intégral de ces arrêtés est consultable dans les deux mois à compter de la présente publication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur rendez-vous à la direction régionale de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt - 15 avenue de cucillé à RENNES au service régional de l'économie et des filières agricoles et agroalimentaires - Par demande à l'adresse mail suivante : srea-sdrea.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr - Par courrier en tenant compte des délais postaux 						

DRAAF

R53-2024-05-27-00002

Tableau de publication par voie d'extrait des autorisations tacites du Préfet de région relatifs au contrôle des structures agricoles (département 22).

**Publication par voie d'extrait des autorisations tacites du préfet de région Bretagne
relatifs au contrôle des structures agricoles**

Département des Côtes-d'Armor (22) – TACITES mai 2024

Références cadastrales	Parcelles	Superficie	Propriétaires ou Mandataires	Demandeur	Cédant	N° Dossier	Date d'enregistrement de la demande	Date limite de dépôt des demandes concurrentes (dossier complet)
PLOUGONVER	A440 - A441 - A442 - A454 - G271 - G272 - G273 - G274 - G276	2,7889 ha	KERVERN/YANNICK JEAN RENE 22810 PLOUGONVER	KERVERN Alain 22810 PLOUGONVER	EARL DES RIVIERES 22810 PLOUGONVER	C22231052	17/01/24	01/04/24
PLOUGONVER	A457 - A459 - A460 - G82	2,6370 ha	BOURDON/MARIE-ANNICK AMELIE 22810 PLOUGONVER STEUNOU/MONIQUE 22810 PLOUGONVER	KERVERN Alain 22810 PLOUGONVER	EARL DES RIVIERES 22810 PLOUGONVER	C22231052	17/01/24	01/04/24
PLOUGONVER	A469 - A495 - A496 - A497 - A500 - A501 - A507 - A508 - A509 - A510 - A511 - D581 - G15 - G31 - G35 - G36 - G40 - G41 - G44 - G45 - G46 - G47 - G48 - G49 - G50 - G55J - G55K - G81 - G140 - G145 - G280 - G281 - G282 - G283 - G290 - G1022 - G1024 - G1026	14,1100 ha	KERVERN/ALAIN YVES 22810 PLOUGONVER	KERVERN Alain 22810 PLOUGONVER	EARL DES RIVIERES 22810 PLOUGONVER	C22231052	17/01/24	01/04/24
PLOUGONVER	A480 - A481A - A482 - G13 - G58 - G59 - G63 - G64 - G95A - G97 - G167 - G288	6,0839 ha	BIDOIS NÉE FLOURIOT/ANAÏK MARYVONNE 44300 NANTES LE MERRER NÉE FLOURIOT/SOPHIE 22160 PLUSQUELLEC	KERVERN Alain 22810 PLOUGONVER	EARL DES RIVIERES 22810 PLOUGONVER	C22231052	17/01/24	01/04/24
PLOUGONVER	A483 - A485 - A486 - A491 - A518 - G1 - G21 - G23 - G32 - G61 - G80 - G94J - G94K - G103 - G105 - G169 - G170 - G171 - G172 - G204 - G210 - G214 - G1028 - G1029 - H98	9,6025 ha	KERVERN/ISABELLE MARIE LOUISE 22110 KERGRIST-MOELOU	KERVERN Alain 22810 PLOUGONVER	EARL DES RIVIERES 22810 PLOUGONVER	C22231052	17/01/24	01/04/24
PLOUGONVER	A487 - A488 - A489 - A490 - G205	2,7060 ha	KERVERN NÉE PERENNES/KARINE 22810 PLOUGONVER KERVERN/ALAIN YVES 22810 PLOUGONVER	KERVERN Alain 22810 PLOUGONVER	EARL DES RIVIERES 22810 PLOUGONVER	C22231052	17/01/24	01/04/24
PLOUGONVER	A502	0,3920 ha	LE FUR/JOSEPH FRANCOIS MARIE 22000 SAINT-BRIEUC	KERVERN Alain 22810 PLOUGONVER	EARL DES RIVIERES 22810 PLOUGONVER	C22231052	17/01/24	01/04/24
PLOUGONVER	A519 - G10 - G51 - G52 - G56J - G56K - G263	2,4713 ha	CCAS DE PLOUGONVER MAIRIE DE PLOUGONVER 22810 PLOUGONVER	KERVERN Alain 22810 PLOUGONVER	EARL DES RIVIERES 22810 PLOUGONVER	C22231052	17/01/24	01/04/24

Références cadastrales	Parcelles	Superficie	Propriétaires ou Mandataires	Demandeur	Cédant	N° Dossier	Date d'enregistrement de la demande	Date limite de dépôt des demandes concurrentes (dossier complet)
PLOUGONVER	D109 - D110 - D111 - D114 - D115 - D116 - D117 - D118 - D119 - D122 - D124 - D125 - D126 - D127 - D128 - D129 - D130 - D131 - D132 - D135 - D136 - D137 - D146 - D147 - D148 - D149 - D150 - D151 - D152 - D153 - D154 - D155 - D158 - D159 - D160 - D161 - D162 - D163 - D164 - D165 - D1224	27,7919 ha	COUTELLE/TIERRY JEAN PAUL 22810 PLOUGONVER	KERVERN Alain 22810 PLOUGONVER	EARL DES RIVIERES 22810 PLOUGONVER	C22231052	17/01/24	01/04/24
PLOUGONVER	D1223	0,2882 ha	ASSOCIATION PROPRIETAIRE DES ETABLISSEMENTS CATHOLIQUES D'EN 22000 SAINT-BRIEUC - OGEC SACRE COEUR 22810 PLOUGONVER	KERVERN Alain 22810 PLOUGONVER	EARL DES RIVIERES 22810 PLOUGONVER	C22231052	17/01/24	01/04/24
PLOUGONVER	D636 - E192 - E196	1,4840 ha	LE FAUCHEUR/FRANCOIS 22810 PLOUGONVER	KERVERN Alain 22810 PLOUGONVER	EARL DES RIVIERES 22810 PLOUGONVER	C22231052	17/01/24	01/04/24
PLOUGONVER	G106	0,2901 ha	CAZOULAT/PATRICK 35360 SAINT-UNIAC 22810 PLOUGONVER	KERVERN Alain 22810 PLOUGONVER	EARL DES RIVIERES 22810 PLOUGONVER	C22231052	17/01/24	01/04/24
PLOUGONVER	G18 - G57 - G60 - G65 - G66 - G175 - G257 - G268 - G269 - G912 - G998	5,4197 ha	LE FUR/GAELE CAMILLE 83100 TOULON - LE FUR/PAUL RENAUD 44470 CARQUEFOU - LE FUR/JEAN MICHEL PIERRE MARIE 83210 LA FARLEDE	KERVERN Alain 22810 PLOUGONVER	EARL DES RIVIERES 22810 PLOUGONVER	C22231052	17/01/24	01/04/24
PLOUGONVER	G62 - G85j - G85K - G86 - G88 - G89 - G212 - G215 - G1023 - G1025 - G1027 - G1031 - H101	5,4810 ha	LE FUR NÉE THEFFO/RENEE 22000 SAINT-BRIEUC LE FUR/JOSEPH FRANCOIS MARIE 22000 SAINT-BRIEUC	KERVERN Alain 22810 PLOUGONVER	EARL DES RIVIERES 22810 PLOUGONVER	C22231052	17/01/24	01/04/24
TREDREZ- LOCQUEMEAU	B662	0,7490 ha	SCI KERNEVEZ 22300 TREDREZ LOCQUEMEAU	MONTEILLIER Luca 22300 TREDREZ		C22231093	20/01/24	01/04/24

Rennes, le

27 MAI 2024

Pour le Préfet de la région Bretagne,
Pour le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt et par délégation



Laurent BACCCELLA

DREAL

R53-2024-05-27-00001

FIMO-FCO-LE GACQUE renouvellement
agrément Marchandises 2024-M

ARRÊTÉ 2024-M4

**relatif au renouvellement de l'agrément
de la SA Denis LE GACQUE Formation
habilitée à dispenser la formation professionnelle initiale et continue
des conducteurs du transport routier de marchandises**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE,
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

Vu la directive 2003/59/CE du 15 juillet 2003 modifiée relative à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs ;

Vu les articles L3314-1 à L3314-3 du code des transports relatifs à la formation professionnelle des conducteurs des véhicules dont le poids total autorisé en charge excède trois tonnes et demie et des véhicules de transport de personnes comportant plus de huit places assises outre le siège du conducteur ;

Vu les articles R 3314-1 à R 3314-28 et R 3315-1-2-7-8 du code des transports relatifs à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules affectés aux transports routiers de marchandises ou de voyageurs ;

Vu l'arrêté ministériel du 3 janvier 2008 modifié relatif à l'agrément des centres de formation professionnelle habilités à dispenser la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises et de voyageurs ;

Vu la décision 2019-M6 du 7 août 2019 portant renouvellement de l'agrément de la SA Denis LE GACQUE Formation pour dispenser la formation professionnelle initiale et continue du transport routier de marchandises ;

Vu l'arrêté préfectoral 2023/DREAL/DSG du 21 août 2023 portant délégation de signature à M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement de Bretagne et l'arrêté du 5 avril 2024 portant subdélégation de signature ;

Vu la demande de renouvellement d'agrément présentée par la SA Denis LE GACQUE formation, reçue le 4 avril 2024 et le dossier joint à celle-ci, complétée par le courriel du 7 mai 2024,

Considérant que la demande de renouvellement d'agrément est conforme aux prescriptions réglementaires ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Bretagne ;

ARRÊTE

Article 1 : Le centre de formation SA Denis LE GACQUE Formation, dont l'établissement principal est situé Kérinoret – 56400 PLUNERET (siret n° 392 347 092 00034), est **agréé jusqu'au 10 septembre 2029** pour dispenser les formations professionnelles des conducteurs du transport routier de marchandises suivantes :

- formation initiale minimale obligatoire,
- formation continue obligatoire,
- formation spécifique dite « passerelle ».

Article 2 : Le responsable du centre de formation, agréé par la présente décision, est tenu d'informer la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, préalablement à la réalisation de sessions de formations, de toute modification qui interviendrait dans l'organisation des stages proposés, en particulier dans le domaine des moyens matériels et humains tels qu'ils sont mentionnés dans le dossier d'agrément.

Article 3 : L'agrément n'est pas transmissible et ne demeure valable que dès lors que subsistent les conditions ayant présidé à sa délivrance. Il pourra être suspendu ou retiré si les conditions n'en sont plus remplies.

Article 4 : L'organisme de formation susvisé dispose de la possibilité d'introduire contre le présent arrêté :

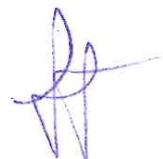
- soit un recours gracieux auprès du préfet de la région de Bretagne,
 - soit un recours hiérarchique auprès du ministre chargé des transports,
 - soit un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien – 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 Rennes Cedex,
- dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bretagne (saisine possible en utilisant l'application Télérecours citoyens www.telerecours.fr) conformément à l'article R.421-1 à 7 du code de justice administrative.

Article 5 : Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne est chargé de l'application de la présente décision **qui prend effet à compter du 10 septembre 2024**. Cette décision sera notifiée à l'organisme de formation et publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Bretagne.

Rennes, le

27 MAI 2024

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le directeur,
Le chef de la division des transports routiers et
sécurité des véhicules



Vincent GASSINE